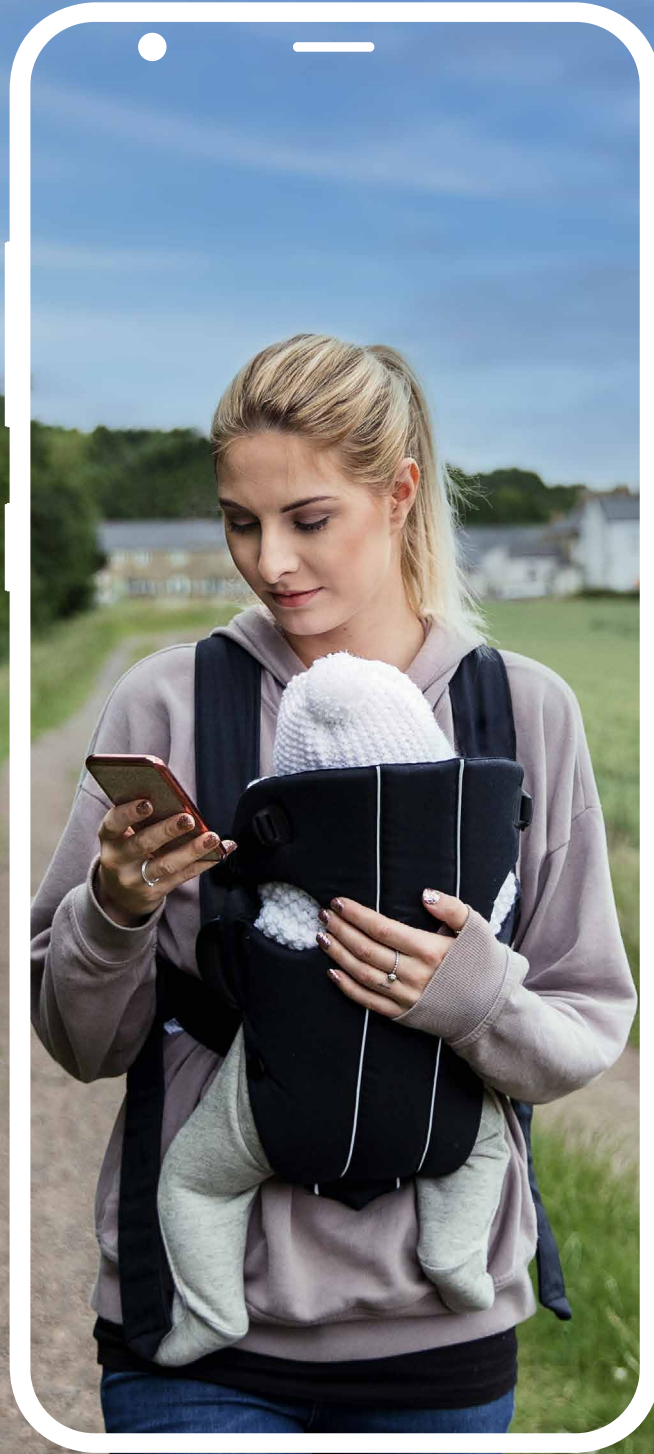


# RAPPORT GIFCC SUR LES RISQUES ET OCCASIONS DE BCE LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

MARS 2022



**BCE**



## À propos de ce rapport

Message du président  
du conseil

Message du président  
et chef de la direction

Aperçu sommaire

Présentation  
de l'entreprise

1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques
4. Indicateurs  
et objectifs

Conclusion

# À propos de ce rapport

BCE reconnaît que la transparence en ce qui concerne les risques et les occasions liés aux changements climatiques affectant l'entreprise, et la publication de notre performance et de nos initiatives sur les questions liées aux changements climatiques, sont essentielles pour nos parties prenantes et permettent à nos investisseurs de comprendre clairement les impacts des changements climatiques sur notre entreprise. Par conséquent, avec les conseils de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>, nous publions annuellement un rapport distinct afin de démontrer notre appui aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), également connu en anglais sous l'acronyme « TCFD », de décrire les risques et les occasions liés aux changements climatiques pour BCE et d'expliquer comment l'accent que nous mettons sur la stratégie de lutte contre les changements climatiques est conforme au cadre du GIFCC. Le présent rapport est structuré en fonction des quatre grandes sections des recommandations du GIFCC : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les indicateurs et objectifs. Bien que le GIFCC recommande de communiquer l'information des sections Stratégie et Indicateurs et objectifs seulement lorsque cette information est jugée significative, nous communiquons volontairement l'information de ces sections sans nous limiter à ce qui est jugé significatif pour BCE.

Le rapport contient des données sur le groupe de sociétés BCE Inc., désignées collectivement dans le présent rapport comme « BCE », « Bell », « nous », « notre », « nos », ou la « société » pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, sauf indication contraire. Pour en savoir plus sur notre performance en matière de développement durable et de changements climatiques, veuillez consulter notre [Rapport sur la responsabilité d'entreprise 2021](#) et notre [Rapport annuel 2021](#) sur notre site Web.

<sup>1</sup> Cabinet engagé en tant que « tiers »



## Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans le présent rapport GIFCC constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant nos perspectives commerciales, nos objectifs, nos plans et nos priorités stratégiques, notamment nos objectifs en matière d'économies d'énergie et de réduction du niveau de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), qui incluent, sans s'y limiter, nos projets de devenir carboneutres en ce qui concerne les émissions de GES liées à nos activités à compter de 2025 et d'atteindre nos cibles basées sur la science d'ici 2030, nos objectifs de réduction du carbone, les occasions d'affaires qui pourraient résulter des changements climatiques et ses effets positifs potentiels sur notre entreprise, les économies prévues, l'incidence financière et opérationnelle prévue sur notre entreprise de divers événements liés aux changements climatiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport GIFCC décrivent nos attentes en date du 3 mars 2022 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport GIFCC, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport GIFCC sont présentées dans le but d'aider le lecteur à comprendre, en particulier, certains éléments clés de nos objectifs en matière de risques et occasions liés aux changements climatiques et d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESG), et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché, aux activités d'exploitation et autres dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans le présent rapport GIFCC. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans le présent avis, ainsi qu'and dans les sous-sections du [Rapport de gestion annuel 2021 de BCE](#) daté du 3 mars 2022 (le « rapport de gestion annuel 2021 de BCE ») intitulées *Hypothèses*, lesquelles sont intégrées par renvoi dans le présent avis. Le rapport de gestion annuel 2021 de BCE a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières des provinces canadiennes (disponible à [sedar.com](#)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à [sec.gov](#)) et est également disponible sur [BCE.ca](#). Sous réserve de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, les répercussions futures de la pandémie de COVID-19, qui sont difficiles à prévoir, nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 3 mars 2022. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

Les principaux facteurs de risque en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans le présent rapport GIFCC comprennent, sans s'y limiter, ceux qui suivent : des facteurs internes, tels que l'incapacité à mettre en œuvre des initiatives d'entreprise et d'affaires suffisantes, ainsi que divers facteurs externes qui pourraient remettre en question notre capacité à atteindre nos objectifs ESG, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la diversité, à l'équité et à l'inclusion; les conséquences défavorables de la pandémie de COVID-19, notamment au titre des mesures restrictives déjà adoptées ou qui seront adoptées par suite de cette pandémie et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, y compris les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; une conjoncture de marché économique ou financière défavorable, une baisse du niveau d'activité de détail et commerciale, et l'incidence défavorable qu'elle pourrait avoir sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci; l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la

À propos de ce rapport	désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des comportements des clients et l'expansion des fournisseurs de télé par contournement et des autres fournisseurs de services ainsi que la fragmentation du marché de la publicité ou d'autres changements de ce marché; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la prolifération du piratage de contenu; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et la baisse ou le ralentissement de l'immigration; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, sans toutefois s'y limiter, en ce qui a trait aux conditions et aux tarifs pouvant être imposés pour l'accès à nos réseaux et l'acquisition de spectre aux enchères; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, des accès non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à mettre en œuvre une gouvernance d'entreprise efficace; l'incapacité à évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et activités au moyen de technologies de prochaine génération, tout en aplanissant notre structure de coûts; notre incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe diversifiée et compétente à même de faire avancer nos impératifs stratégiques; les perturbations et pénuries touchant la main-d'œuvre; l'incapacité à maintenir le fonctionnement de nos réseaux; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement imprévues importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; la complexité de nos activités; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des processus et systèmes de technologies de l'information (TI) très performants; les événements qui pourraient toucher le fonctionnement de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations et notre capacité à les protéger, tester, maintenir, remplacer et mettre à niveau; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; notre dépendance envers des tiers fournisseurs, sous-traitants et consultants pour assurer l'offre ininterrompue des produits et services dont nous avons besoin; l'échec de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs dans les domaines de la gouvernance de la sécurité, des données et de l'approvisionnement responsables; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; notre incapacité d'accéder à des sources de capital adéquates et de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer nos dépenses d'investissement et assurer la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, ni que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts, ainsi que l'incapacité à générer les avantages attendus des acquisitions et des restructurations d'entreprise; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; la volatilité de l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; le règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre des pratiques de gouvernance d'entreprise et des cadres de conformité rigoureux et à respecter les obligations juridiques et réglementaires; l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques et les autres préoccupations et attentes environnementales et à y répondre adéquatement; les pandémies, épidémies et autres risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; et l'incapacité à gérer adéquatement les questions sociales.
Message du président du conseil	
Message du président et chef de la direction	
Aperçu sommaire	
Présentation de l'entreprise	
1. Gouvernance	
2. Stratégie	
3. Gestion des risques	
4. Indicateurs et objectifs	
Conclusion	

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives sont présentés dans le présent rapport GIFCC et dans le rapport de gestion 2021 de BCE, à la rubrique 9, Risques d'entreprise, lesquelles sections et autres sections du rapport de gestion 2021 de BCE sont intégrées par renvoi dans le présent avis. Veuillez également vous reporter à d'autres sections du présent rapport GIFCC, notamment les sections 2.1 et 2.3, pour une description de certains risques liés aux changements climatiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités commerciales, nos produits des activités ordinaires ou nos dépenses.

Les déclarations prospectives que contient le présent rapport GIFCC pour les périodes postérieures à 2022 reposent sur des hypothèses et des estimations à plus long terme que les déclarations prospectives pour l'exercice 2022 et présentent donc une plus grande incertitude. Plus particulièrement, nos objectifs de réduction des émissions de GES sont basés sur un certain nombre d'hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les principales hypothèses principales suivantes : la mise en œuvre de diverses initiatives d'entreprise et d'affaires pour réduire notre consommation d'électricité et de carburant, ainsi que d'autres sources directes et indirectes d'émissions de GES; l'absence de nouvelle initiative d'entreprise, acquisition d'entreprise ou technologie qui augmenterait considérablement nos niveaux anticipés d'émissions de GES; la capacité d'acheter suffisamment de crédits carbone crédibles et de certificats d'énergie renouvelable pour compenser ou réduire davantage nos émissions

À propos de ce rapport	de GES, si nécessaire; l'absence d'impact négatif sur le calcul de nos émissions de GES provenant d'améliorations ou de modifications des normes internationales ou de la méthodologie que nous utilisons pour le calcul de ces émissions de GES;
Message du président du conseil	l'absence de modification requise de nos cibles basées sur la science conformément à la méthodologie de l'initiative Science Based Targets (SBTi) qui rendrait plus onéreuse la réalisation de nos nouvelles cibles basées sur la science; et un engagement
Message du président et chef de la direction	et une collaboration suffisants des fournisseurs dans l'établissement de leurs propres cibles basées sur la science et une collaboration suffisante avec les partenaires pour réduire leurs propres émissions de GES.
Aperçu sommaire	Les déclarations prospectives pour les périodes postérieures à 2022 supposent en outre, sauf indication contraire, que les risques décrits plus haut et à la rubrique 9, Risques d'entreprise, du rapport de gestion annuel 2021 de BCE demeureront essentiellement inchangés pour ces périodes, sauf en ce qui a trait à la réduction présumée des risques liés à la pandémie de COVID-19 et à la conjoncture économique au cours des exercices à venir.
Présentation de l'entreprise	
1. Gouvernance	
2. Stratégie	Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits précédemment ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie, nos résultats financiers ou notre réputation. Nous envisageons à l'occasion des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 3 mars 2022. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.
3. Gestion des risques	
4. Indicateurs et objectifs	
Conclusion	



# Message du président du conseil

## PRIORISER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En tant qu'entreprise œuvrant dans le domaine hautement capitalistique des communications où des investissements importants et continus sont nécessaires, BCE comprend et apprécie à quel point il est important pour les investisseurs et les autres parties prenantes de comprendre les décisions et les actions stratégiques qu'elle prend pour réduire l'incidence des changements climatiques.

Les conséquences actuelles et potentielles des changements climatiques sont désormais au centre des préoccupations de nombreuses parties prenantes. Nos investisseurs, nos clients, les membres de notre équipe et les collectivités que nous servons s'attendent de plus en plus à obtenir une assurance que les entreprises et les organisations qu'ils soutiennent passent à l'acte pour générer des résultats environnementaux positifs et améliorer leur résilience.

Depuis sa création il y a 142 ans, Bell a toujours soutenu les Canadiens en période difficile, comme nous le faisons actuellement dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Bell est depuis longtemps un chef de file en matière de questions environnementales. Les mesures responsables et décisives que nous prenons en ce moment pour réduire les changements climatiques reflètent notre engagement envers notre initiative « Mieux pour tous », qui vise à respecter les normes ESG les plus élevées qui soient et à créer un monde florissant, prospère et plus connecté.



## FAIRE PREUVE DE TRANSPARENCE ET D'OUVERTURE

Les changements climatiques posent des défis de plus en plus grands partout dans le monde. Comme il l'a récemment été mentionné au Forum économique mondial, les dirigeants d'entreprises mondiales classent l'inaction face aux changements climatiques au premier rang des risques à venir dans la prochaine décennie.

Dans ce contexte, il est primordial pour les entreprises de faire preuve de transparence et d'ouverture avec toutes les parties prenantes, y compris la communauté financière et les investisseurs, en ce qui concerne les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques. Nous devons également nous assurer que l'information présentée est conforme aux recommandations des organismes internationaux spécialisés dans l'évaluation des mesures prises partout dans le monde.

BCE a été admise au cercle des leaders pour la divulgation de ses émissions de carbone par le CDP, organisme mondial, pendant six années consécutives. Preuve supplémentaire de la taille et de l'étendue des gestes posés par BCE pour lutter contre les changements climatiques : nous appliquons les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) pour la deuxième année de suite.

Cet important rapport GIFCC contient également des évaluations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), autorité internationale en matière de sciences du changement climatique, et des résultats du sixième rapport d'évaluation du GIEC publié en septembre 2021.

## ALLER DE L'AVANT

BCE continue de montrer la voie à suivre pour favoriser un avenir plus durable, comme en témoignent les nouvelles cibles d'émissions de gaz à effet de serre (GES) annoncées pour Bell en 2021, y compris l'objectif de carboneutralité pour 2025 et la réduction des émissions absolues d'ici 2030 selon les cibles de l'initiative Science Based Targets (SBTi).

Le déploiement actuel des réseaux de fibre optique et 5 G, combiné aux solutions et services innovants que nous offrons, aide les autres (et BCE) à réduire les conséquences négatives sur l'environnement, tout en améliorant la résilience globale pour les clients, les collectivités, les entreprises et les acteurs des services publics. BCE a aussi adopté un cadre de financement durable visant à mobiliser le capital nécessaire pour soutenir ses placements verts et sociaux, et a effectué le premier placement d'obligations durables au Canada en 2021.

Appuyé par une structure de gestion solide assurant la cohérence entre les décisions d'affaires, le respect des objectifs environnementaux et l'engagement de la société à faire preuve de leadership en ce qui concerne les facteurs ESG, le conseil d'administration de BCE soutient toutes les mesures prises par Bell pour gérer les risques et les opportunités liés aux changements climatiques.

Nous sommes fiers d'offrir la transparence et les informations souhaitées par les investisseurs et les autres parties prenantes, selon les principaux domaines définis par le GIFCC, alors que nous progressons vers la concrétisation de notre raison d'être, qui consiste à transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde.



**Gordon M. Nixon**

Président du conseil de BCE Inc.

1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques
4. Indicateurs  
et objectifs

# Message du président et chef de la direction

## JOUER UN RÔLE CLÉ

Les investissements inégalés de Bell dans les réseaux et les services de communications canadiens favorisent un progrès économique et social durable. Nous donnons aux citoyens, aux collectivités, aux entreprises et aux gouvernements les moyens d'adopter les solutions les plus récentes et les plus innovantes afin d'atteindre notre ultime objectif : transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde.

Grâce aux impératifs stratégiques qui dictent ses investissements (bâtir les meilleurs réseaux, stimuler la croissance grâce à des services innovateurs, offrir le contenu le plus captivant, promouvoir l'expérience client, gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace, investir dans notre équipe, soutenir son engagement et créer un avenir durable), Bell offre une gamme de services plus vaste à plus de Canadiens que toute autre entreprise de communications au Canada.

Nous considérons aussi chacune de nos décisions selon le point de vue de notre initiative « Mieux pour tous », qui vise à respecter les normes ESG le plus élevées qui soient. De cette façon, nous nous assurons que nos initiatives favorisent la création d'un monde meilleur, de meilleures collectivités et de meilleurs environnements de travail, et qu'elles incluent, dès que possible, des mesures qui réduisent les répercussions négatives sur l'environnement et améliorent la résilience aux changements climatiques.



## ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE

Avec plus de 23,5 millions de connexions clients, Bell est toujours prête à répondre efficacement à tous types de crises. La pandémie de COVID-19 a éclairé sous un autre angle l'importance d'avoir des réseaux et des services de communications résistants et de haute qualité. Les changements climatiques présentent eux aussi des risques à court et à long terme, notamment s'ils modifient où et comment nous vivons et travaillons, car les répercussions de ces changements pourraient être disruptives.

Pendant la pandémie de COVID-19, nous avons gardé les Canadiens connectés et informés tout favorisant la santé et la sécurité du public. Nous sommes même allés plus loin : nous avons accéléré le déploiement des connexions entièrement optiques et 5 G, le réseau le plus primé au Canada. En effet, nous avons atteint nos cibles de couverture rurale du réseau à large bande en 2021, soit un an plus tôt que prévu.



À propos de ce rapport

Message du président  
du conseil

**Message du président  
et chef de la direction**

Aperçu sommaire

Présentation  
de l'entreprise

1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques
4. Indicateurs  
et objectifs

Conclusion

Nous nous sommes aussi fixé de nouvelles cibles environnementales ambitieuses, dont notre objectif de poursuivre la réduction des gaz à effet de serre (GES) émis par Bell et d'avoir des activités carboneutres d'ici 2025, et nous continuons d'accélérer la mise en place d'outils intelligents et de solutions sécuritaires qui aideront les foyers, les collectivités, les entreprises et les organismes à réduire leur empreinte carbone.

Devenir plus résilient et durable nécessite aussi une équipe talentueuse, efficace et capable de s'adapter, qui met toujours les clients et les collectivités desservis à l'avant-plan. Nous offrons une gamme complète de services de perfectionnement et de formation à nos employés et favorisons une plus grande diversité, équité et inclusion auprès des membres des équipes Bell. Nous allons aussi bonifier notre programme de soutien en santé mentale, en accord avec notre initiative en santé mentale Bell Cause pour la cause. Par ailleurs, nous continuons d'adopter de nouvelles façons de travailler et d'offrir davantage de flexibilité. Nous sommes constamment reconnus comme l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada et l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes.

## EXERCER NOTRE LEADERSHIP

Le succès actuel de Bell dans le marché hautement concurrentiel des communications est dû à ses stratégies clairement définies. Celles-ci guident également notre façon de faire en général pour réduire et atténuer les risques associés aux changements climatiques alors que nous continuons à favoriser l'économie numérique du Canada et la création d'un monde florissant, prospère et plus connecté.

Bell connecte les foyers, les entreprises et les fournisseurs de services publics depuis 142 ans, et a toujours cherché à bâtir un avenir plus prospère pour le Canada. Aujourd'hui, Bell est fière d'être un chef de file dans la présentation d'information sur la gestion des risques liés aux changements climatiques, y compris les mesures positives énoncées dans ce dernier rapport GIFCC, afin d'offrir une croissance responsable et durable aux clients, aux collectivités, aux membres de l'équipe Bell et aux investisseurs.



**Mirko Bibic**

Président et chef de la direction  
BCE Inc. et Bell Canada

**Aperçu sommaire**

Présentation  
de l'entreprise

1. Gouvernance

2. Stratégie

3. Gestion des risques

4. Indicateurs  
et objectifs

Conclusion

# Aperçu sommaire de notre conformité avec les recommandations du GIFCC

Recommandations du GIFCC	Informations à présenter	Conformité de Bell aux recommandations
<p><b>Gouvernance</b> <span>✓ CONFORME</span></p> <p>Communiquer les pratiques de gouvernance de l'organisation à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques</p>	<p>a) Décrire la surveillance exercée par la direction quant aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques</p>	<p>Surveillance du comité exercée par le conseil, <a href="#">section 1.1</a> (p. 16)</p>
<p><b>Stratégie</b> <span>✓ CONFORME</span></p> <p>Communiquer les impacts réels et potentiels des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, lorsque cette information est jugée significative</p>	<p>b) Décrire le rôle du conseil d'administration dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat</p>	<p>Leadership de la direction, <a href="#">section 1.2</a> (p. 16)</p>
	<p>a) Décrire les risques et les occasions liés aux changements climatiques identifiés par l'organisation à court, moyen et à long terme</p>	<p>Risques liés aux changements climatiques, <a href="#">section 2.1</a> (p. 21)</p> <p>Occasions liées aux changements climatiques, <a href="#">section 2.2</a> (p. 23)</p>
<p><b>Gestion des risques</b> <span>✓ CONFORME</span></p> <p>Communiquer la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques</p>	<p>b) Décrire l'impact des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation</p>	<p>Incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur notre stratégie et notre planification financière, <a href="#">section 2.4</a> (p. 29)</p> <p>Processus pour gérer les risques liés aux changements climatiques, <a href="#">section 3.2</a> (p. 33)</p>
	<p>c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation en considérant différents scénarios climatiques, y compris un scénario de réchauffement climatique de 2 °C ou moins</p>	<p>Processus pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques, <a href="#">section 3.1</a> (p. 30)</p>
<p><b>Indicateurs et objectifs</b> <span>✓ CONFORME</span></p> <p>Communiquer les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, lorsque cette information est jugée significative</p>	<p>b) Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques liés aux changements climatiques</p>	<p>Processus pour gérer les risques liés aux changements climatiques, <a href="#">section 3.2</a> (p. 33)</p>
	<p>c) Décrire la façon dont les processus pour identifier, évaluer et gérer les risques liés aux changements climatiques sont intégrés à la gestion globale des risques de l'organisation</p>	<p>Processus pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques, <a href="#">section 3.1</a> (p. 30)</p>
	<p>a) Présenter les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, conformément à sa stratégie et à ses processus de gestion des risques</p>	<p>Mesures pour évaluer les risques et occasions liés aux changements climatiques, <a href="#">section 4.1</a> (p. 35)</p>
<p><b>Indicateurs et objectifs</b> <span>✓ CONFORME</span></p> <p>Communiquer les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, lorsque cette information est jugée significative</p>	<p>b) Communiquer les émissions de GES de portée 1, de portée 2 et, s'il y a lieu, de portée 3, et les risques connexes</p>	<p>Objectifs d'émissions et performance, <a href="#">section 4.2</a>, Émissions de GES (p. 36)</p>
	<p>c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, ainsi que sa performance par rapport aux objectifs</p>	<p>Objectifs d'émissions et performance, <a href="#">section 4.2</a>, Objectifs de réduction des émissions de GES de Bell (p. 36)</p>

**Principes pour une présentation  
de l'information efficace**

**Notre application des principes pour une  
présentation de l'information efficace**

**1 L'information présentée  
doit être pertinente**

- Le rapport suit les 11 recommandations du GIFCC et comprend l'information sur nos émissions de portée 3 et les résultats de nos analyses de scénarios liés aux changements climatiques
- Un tiers vérifie que l'ensemble des recommandations du GIFCC sont suivies et fournit des conseils sur les informations pertinentes à ajouter au fil des années
- Les mises à jour annuelles du présent rapport tiennent compte des nouveaux faits scientifiques obtenus du GIEC

**Aperçu sommaire**

**2 Les informations présentées  
doivent être précises  
et exhaustives**

- Pour une deuxième année, un rapport distinct fait état de notre appui des recommandations du GIFCC

**3 Les informations doivent être  
présentées de façon claire,  
équilibrée et compréhensible**

- Le rapport est structuré en fonction des quatre sections des recommandations du GIFCC : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les indicateurs et objectifs

**4 Les informations présentées  
doivent concorder au fil du temps**

- La mise à jour annuelle du rapport comporte la même structure et les mêmes indicateurs, et mentionne les améliorations annuelles
- Les informations présentées conformément au CDP correspondent aux informations du présent rapport

**5 Les informations présentées  
doivent pouvoir être comparées  
à celles présentées par les  
sociétés d'un même secteur  
ou d'un même portefeuille**

- Le rapport suit les 11 recommandations du GIFCC et est structuré en fonction des quatre sections des recommandations du GIFCC, soit la structure généralement utilisée dans le secteur
- Les analyses de scénarios dans le cadre de la présentation des informations sur les risques et les occasions liés aux changements climatiques sont élaborées selon les indications techniques supplémentaires du GIFCC et conformes à ces dernières
- Les émissions de GES sont calculées conformément à la norme ISO 14064
- Un tiers produit une attestation d'assurance limitée portant sur les émissions de GES déclarées

**6 Les informations présentées  
doivent être fiables,  
vérifiables et objectives**

- Un tiers vérifie que les recommandations du GIFCC sont suivies
- Un tiers produit une attestation d'assurance limitée portant sur les émissions de GES déclarées

**7 Les informations doivent être  
présentées en temps opportun**

- Le public peut consulter le rapport sur [bce.ca](http://bce.ca) et le rapport est mis à jour annuellement
- La notice annuelle de 2021 de BCE fait référence au présent document et contient un résumé

**Présentation  
de l'entreprise**

1. Gouvernance

2. Stratégie

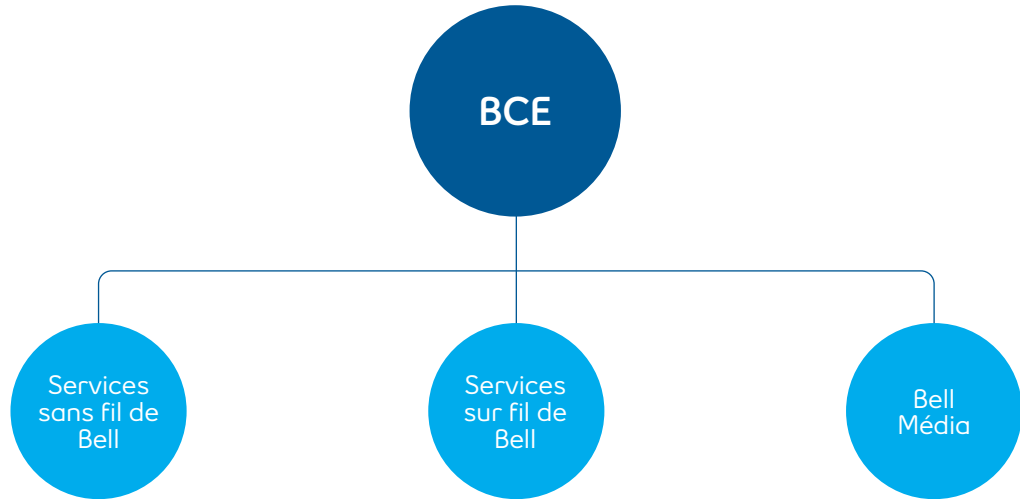
3. Gestion des risques

4. Indicateurs  
et objectifs

Conclusion

# Présentation de l'entreprise

BCE est la plus grande entreprise de communications du Canada, fournissant à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros une vaste gamme de solutions répondant à tous ses besoins de communications. Les actions de BCE sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York (TSX, NYSE : BCE). Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Notre siège social est situé à Montréal (Québec), au Canada.



Pour plus d'informations sur les produits et les services sans fil de Bell, consultez notre [Rapport annuel 2021](#) (p. 35) sur notre site Web.

Pour plus d'informations sur les produits et les services sur fil de Bell, consultez notre [Rapport annuel 2021](#) (p. 36) sur notre site Web.

Pour plus d'informations sur les produits et les services de Bell Média, consultez notre [Rapport annuel 2021](#) (p. 37) sur notre site Web.

## La responsabilité d'entreprise favorise la concrétisation de notre raison d'être qui consiste à transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde.

Depuis sa fondation en 1880, Bell aide les Canadiens à communiquer entre eux et avec le monde entier. Notre approche en ce qui concerne la responsabilité d'entreprise consiste à gérer l'entreprise de façon à soutenir la prospérité sociale et économique de nos collectivités tout en protégeant l'environnement et en respectant les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus rigoureuses.

Notre approche repose sur un ensemble de principes directeurs qui soutiennent notre stratégie et les politiques que nous appliquons à l'échelle de l'entreprise. Dans le cadre du processus d'engagement de nos parties prenantes et de nos propres processus internes, nous surveillons les enjeux et les occasions, et nous établissons nos objectifs. Nous évaluons sur une base continue les progrès effectués dans la réalisation de nos objectifs visant à accroître l'intendance environnementale, à créer un milieu de travail diversifié et inclusif, à bâtir des collectivités plus fortes et en santé, et à mettre en œuvre les pratiques de gouvernance les plus rigoureuses.

Nous insistons sur cette approche non seulement parce qu'elle nous paraît logique, mais aussi parce que nous croyons sincèrement que les gestes que Bell pose en matière de responsabilité d'entreprise procurent des bénéfices importants sur le plan social et environnemental qui lui permettent d'améliorer sa performance opérationnelle, d'attirer et de retenir les talents, d'augmenter son accès au capital et de gérer proactivement les risques. Notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise génère ainsi des rendements positifs tant pour nos actionnaires que pour nos autres parties prenantes.

Pour plus d'informations sur notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise, consultez notre [Rapport sur la responsabilité d'entreprise de 2021](#) sur notre site Web.



## CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET IMPÉRATIFS STRATÉGIQUES DE BELL

La responsabilité d'entreprise est un élément fondamental de chacun de nos 6 impératifs stratégiques.

### Les 6 impératifs stratégiques de Bell



Bâtir les  
meilleurs réseaux



Accélérer la croissance  
grâce à des services  
innovateurs



Offrir le contenu  
le plus captivant



Promouvoir  
l'expérience client



Gérer avec agilité  
et selon une structure  
de coûts efficace



Investir dans notre  
équipe, soutenir son  
engagement et créer  
un avenir durable

Avec l'évolution des probabilités et des conséquences des risques liés aux changements climatiques, comme le montrent les conclusions présentées dans le Rapport sur les risques mondiaux du FEM (seulement disponible en anglais), nous comprenons qu'un climat changeant peut entraîner des risques accrus pour toute entreprise, y compris des risques financiers, opérationnels et de réputation. D'après le document [Global Risks Report 2022](#), l'échec des mesures environnementales représente « la plus grande menace à long terme pour la planète et le risque qui pourrait entraîner les répercussions les plus graves au cours des dix prochaines années » (page 8). Ces risques ont le potentiel d'avoir des impacts dévastateurs sur le monde tel que nous le connaissons ainsi que des impacts sur la santé publique et les chaînes d'approvisionnement.






Bell participe activement à la lutte contre les changements climatiques en réduisant les émissions de GES qui réchauffent notre planète. Pour démontrer que nous prenons cette initiative au sérieux, nous surveillons rigoureusement notre empreinte carbone, nous rendons compte de nos émissions de GES et nous établissons des objectifs de réduction des émissions de GES de plus en plus ambitieux.

Nous sommes d'avis que nous avons un rôle important à jouer dans la prestation de technologies qui aident nos clients à réagir aux changements climatiques et à s'adapter aux effets de ces changements sur leurs activités. Plusieurs études ont démontré que l'utilisation de nos produits et services aide aussi à réduire nos émissions de GES et celles de nos clients. Notre dernière analyse nous a amenés à conclure que les technologies de Bell ont permis à nos clients de réaliser une réduction de leurs émissions de carbone qui équivaut à 4,5 fois l'empreinte carbone de notre entreprise. C'est donc un gain net pour l'ensemble de la planète. D'autres renseignements figurent à la section 4.1, *Indicateurs pour évaluer les risques et occasions liés aux changements climatiques* du présent rapport.

## LES RISQUES ET OCCASIONS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET NOS 6 IMPÉRATIFS STRATÉGIQUES

### Les 6 impératifs stratégiques de Bell

### Comment nous pouvons faire face aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques

	<b>1 Bâtir les meilleurs réseaux</b>	→ Prendre des mesures proactives pour éviter l'impact des événements climatiques extrêmes qui peuvent menacer nos immeubles et notre infrastructure réseau
	<b>2 Accélérer la croissance grâce à des services innovateurs</b>	→ Développer des services innovants et investir dans de nouvelles technologies pour réduire les émissions de GES de nos clients
	<b>3 Offrir le contenu le plus captivant</b>	→ Sensibiliser davantage le public aux changements climatiques à travers les canaux médiatiques
	<b>4 Promouvoir l'expérience client</b>	→ S'adapter aux événements climatiques extrêmes qui peuvent affecter notre capacité à offrir une expérience client positive et fiable et aider nos clients à devenir plus résilients
	<b>5 Gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace</b>	→ Contrôler l'accroissement des conséquences financières des changements climatiques sur notre rentabilité
	<b>6 Investir dans notre équipe, soutenir son engagement et créer un avenir durable</b>	→ Jouer un rôle de leader dans la lutte contre les changements climatiques pour aider à attirer les meilleurs talents et augmenter la mobilisation des employés

Bien que les changements climatiques aient le potentiel d'avoir un impact négatif sur les entreprises de tous les secteurs, pour Bell, il existe des solutions pour faire évoluer notre entreprise en développant et en fournissant des services innovants qui contribuent à réduire les émissions de GES et en offrant de nombreux bienfaits sociaux.

Voici quelques exemples de risques et occasions liés aux changements climatiques :

- Lorsque nous pensons à bâtir les meilleurs réseaux (n° 1) et à promouvoir l'expérience client (no 4), nous devons prendre en compte divers risques climatiques, y compris l'éventualité que des catastrophes naturelles se produisent et que les températures augmentent ou diminuent, ce qui a le potentiel d'entraver notre capacité à fournir un service ininterrompu à nos clients en cas de dommages à notre infrastructure.
- En ce qui confirme l'impératif stratégique d'accélérer la croissance grâce à des services innovateurs (n° 2), nous voyons des occasions de développer des services innovants et d'investir dans de nouvelles technologies, telles que l'IdO et la 5G, afin de contrôler et de réduire les émissions mondiales de GES.
- En termes de gestion avec agilité et selon une structure de coûts efficace (n° 5), les changements climatiques sont un catalyseur qui soutient nos efforts internes pour réduire notre consommation d'énergie et passer à l'utilisation d'énergies plus renouvelables étant donné que nous visons une structure de coûts plus efficace.
- Grâce à notre portée médiatique à travers de multiples plateformes, nous croyons que nous avons l'occasion de montrer l'exemple et également de sensibiliser la population canadienne au sujet des changements climatiques grâce à nos plateformes offrant du contenu (n° 3).
- Chez Bell, nous désirons créer un avenir durable en luttant contre les changements climatiques. Notre objectif de rester un leader ESG et de communiquer publiquement notre performance et nos objectifs en matière de changements climatiques trouve un écho auprès de nos employés qui souhaitent travailler pour une entreprise qui contribue activement à la lutte contre les changements climatiques, et qui désirent eux-mêmes contribuer positivement à la société dans laquelle ils vivent, nous aidant ainsi dans notre objectif de soutenir l'engagement de nos employés et d'investir dans nos équipes (n° 6).

**1. Gouvernance**

1.1 Surveillance du  
comité exercée  
par le conseil

1.2 Leadership  
de la direction

2. Stratégie

3. Gestion des risques

4. Indicateurs  
et objectifs

Conclusion

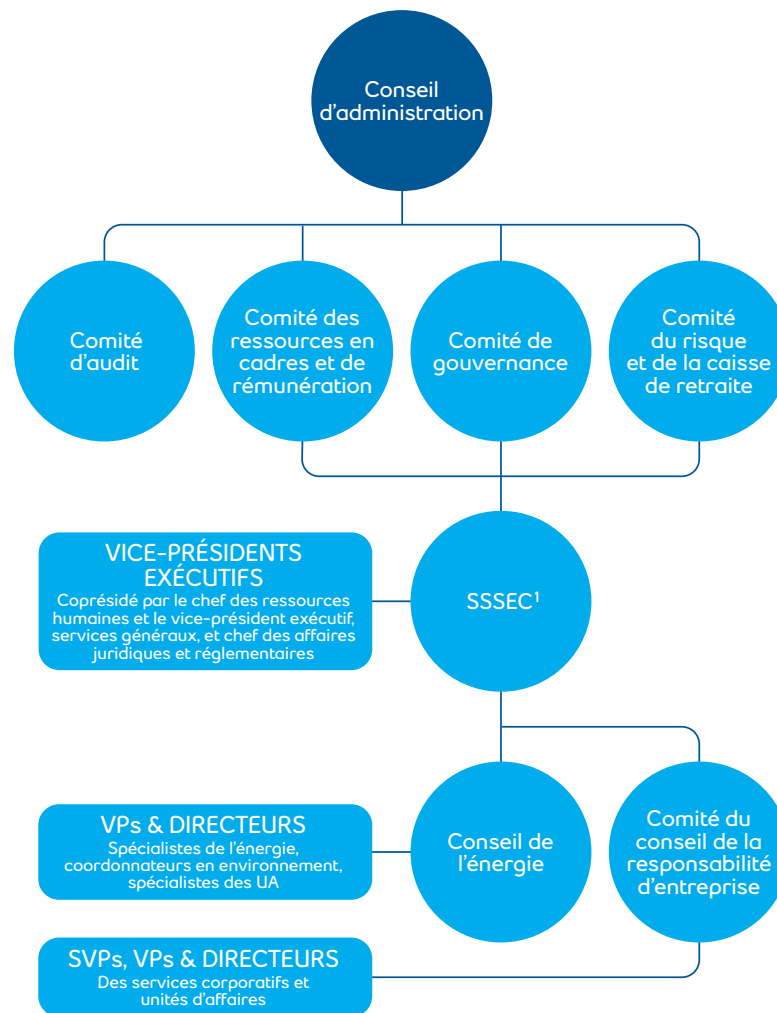
# DIVULGATION DES RISQUES ET OCCASIONS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DU GIFCC

## 1. Gouvernance

Recommandation du GIFCC : *Communiquer les pratiques de gouvernance de l'organisation à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques*

✓ CONFORME

Le conseil d'administration de BCE (le « conseil ») a établi des structures hiérarchiques claires et une surveillance sur l'évaluation et la gestion des risques et occasions liés aux changements climatiques. Le tableau ci-dessous présente un résumé de notre structure de gouvernance en ce qui concerne les changements climatiques.



1 Comité de surveillance de la Santé, Sécurité, Sûreté, de l'Environnement et de la Conformité

**1. Gouvernance**

**1.1 Surveillance du  
comité exercée  
par le conseil**

**1.2 Leadership  
de la direction**

**2. Stratégie**

**3. Gestion des risques**

**4. Indicateurs  
et objectifs**

## 1.1 Surveillance du comité exercée par le conseil

Le conseil a établi des structures hiérarchiques claires pour la supervision des enjeux liés aux changements climatiques, la responsabilité principale relevant du comité.

### COMITÉ DU RISQUE ET DE LA CAISSE DE RETRAITE

Le [comité du risque et de la caisse de retraite](#) aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance relativement à notre cadre de gouvernance sur les risques et aux politiques, procédures et contrôles que la direction utilise pour évaluer et gérer les principaux risques auxquels s'expose l'entreprise.

Dans le cadre de ses fonctions et responsabilités en matière de surveillance des risques, ce comité examine, surveille, fait rapport et, le cas échéant, fournit des recommandations au conseil sur les principaux risques pouvant entraîner des impacts opérationnels, financiers, juridiques ou de réputation importants, à l'exception des risques qui restent sous la responsabilité principale d'un autre comité du conseil.

Les risques environnementaux et les risques liés à la continuité des activités, y compris ceux liés aux changements climatiques, et les tendances sont sous la responsabilité du comité du risque et de la caisse de retraite. Le comité reçoit des rapports environnementaux trimestriels de la direction et effectue un examen détaillé des programmes environnementaux de Bell.

### COMITÉ DE GOUVERNANCE

Le [comité de gouvernance](#) assiste le conseil dans les tâches suivantes : élaborer et mettre en œuvre les lignes directrices de BCE en matière de gouvernance, déterminer la composition du conseil et de ses comités, superviser les politiques de l'entreprise quant à la conduite des affaires, à l'éthique, à la communication de l'information importante et à d'autres questions, et réviser chaque année notre stratégie et la communication de l'information à fournir concernant les facteurs ESG, y compris en ce qui concerne les changements climatiques.

### COMITÉ DES RESSOURCES EN CADRES ET DE RÉMUNÉRATION

Le comité des ressources en cadres et de rémunération a le mandat de surveiller les questions relatives aux ressources humaines, dont les pratiques visant à assurer un milieu de travail respectueux et les pratiques en matière de santé et de sécurité, et effectue le suivi du rendement de l'entreprise par rapport à nos cibles ESG.

### COMITÉ D'AUDIT

Le [comité d'audit](#) est responsable de surveiller la présentation de notre information financière, ainsi que les systèmes de contrôle interne de l'entreprise et sa conformité aux exigences légales.

## 1.2 Leadership de la direction

Bien que le conseil soit responsable du programme de surveillance des risques de BCE, la direction a établi un cadre de gouvernance par l'intermédiaire du comité de surveillance de la Santé, Sécurité, Sûreté, de l'Environnement et de la Conformité (SSSEC), duquel relèvent le conseil de l'énergie et le comité du conseil de la responsabilité d'entreprise, qui appuie le mandat du conseil de surveiller les risques liés à la santé et à la sécurité, à l'environnement et à la conformité, et de veiller à ce qu'ils soient gérés dans le cadre de programmes efficaces mis en place au sein des différentes unités d'affaires.

### COMITÉ DE SURVEILLANCE DE LA SANTÉ, SÉCURITÉ, SÛRETÉ, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA CONFORMITÉ (COMITÉ SSSEC)

Le comité SSSEC a comme mandat de déployer tous les efforts nécessaires pour que notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise soit bien intégrée à l'échelle de l'entreprise afin de réduire les risques au minimum et d'optimiser les occasions d'affaires. Il est coprésidé par le chef des ressources humaines et vice-président exécutif, services généraux et le chef des affaires juridiques et réglementaires, qui font rapport au du comité du risque et de la caisse de retraite, au comité de gouvernance et au comité des ressources en cadres et de rémunération. Les membres du comité SSSEC comprennent un nombre important de hauts dirigeants de Bell, y compris le chef des affaires financières, le chef de l'information, le chef du développement technologique et le président du groupe, Expérience client.



À propos de ce rapport

Message du président  
du conseil

Message du président  
et chef de la direction

Aperçu sommaire

Présentation  
de l'entreprise

## 1. Gouvernance

1.1 Surveillance du  
comité exercée  
par le conseil

1.2 Leadership  
de la direction

2. Stratégie

3. Gestion des risques

4. Indicateurs  
et objectifs

Conclusion

Ce comité interfonctionnel cherche à s'assurer que tous les risques pertinents sont adéquatement identifiés et que les mesures d'atténuation sont bien intégrées dans l'entreprise, avec la mise en place des ressources suffisantes pour les appuyer. Le comité SSSEC cherche également à maximiser les occasions d'affaires et à veiller à ce que ces occasions soient intégrées et harmonisées dans l'ensemble de nos activités. Plus précisément, le comité SSSEC est tenu :

- d'examiner notre vision et nos principes directeurs en matière de responsabilité d'entreprise, y compris notre stratégie en matière de changements climatiques, sur la base des recommandations de l'équipe responsabilité d'entreprise et environnement, et de recommander leur approbation auprès du comité de gouvernance du conseil;
- d'évaluer les nouvelles questions et tendances en matière de responsabilité d'entreprise, comme les changements climatiques, et formuler des recommandations sur le positionnement approprié pour Bell;
- d'examiner et d'approuver la politique environnementale de Bell ainsi que les objectifs en matière de responsabilité d'entreprise et surveiller leur progrès et leur réalisation chaque année;
- d'approuver des stratégies et des objectifs opérationnels pour traiter des questions environnementales particulières, y compris les changements climatiques, d'examiner les résultats de notre dernier exercice d'analyse de scénarios climatiques et de surveiller les progrès de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des changements climatiques;
- de signaler au comité du risque et de la caisse de retraite tout incident ou toute question importante concernant la conformité à la politique environnementale de Bell.

## CONSEIL DE L'ÉNERGIE

Le Conseil de l'énergie est un comité de haute direction mandaté par le comité SSSEC afin d'assurer la surveillance de la consommation et des coûts énergétiques totaux de Bell, dans le but de réduire au minimum les risques financiers et de réputation tout en maximisant les occasions d'affaires. Il surveille également le progrès réalisé pour atteindre les cibles de réduction des émissions de GES.

Ce comité est présidé par le vice-président, Sécurité et responsabilité d'entreprise et ses membres comprennent des vice-présidents, des directeurs, des gestionnaires et des spécialistes des unités d'affaires.

Le Conseil de l'énergie a été créé en 2008 pour constamment chercher à améliorer notre performance énergétique. Ce comité explore et supervise la mise en œuvre de technologies visant à améliorer l'efficacité énergétique dans nos installations (immeubles, réseau et infrastructure des technologies de l'information [TI]), notre parc de véhicules et nos déplacements d'affaires. Ses tâches principales comprennent :

- surveiller périodiquement la consommation et les coûts d'énergie de BCE;
- établir la méthodologie pour prévoir les variations futures de la consommation et des coûts d'énergie;
- fixer des objectifs de réduction d'énergie et suivre les progrès accomplis pour les atteindre;
- surveiller les réductions des émissions de GES associées à la diminution de la consommation d'énergie et les progrès réalisés pour atteindre les cibles de réduction des GES;
- repérer les possibilités de réduire les coûts de l'énergie, soutenir la mise en œuvre d'initiatives d'économie d'énergie et recommander des changements de politique appropriés;
- recommander le développement de campagnes de sensibilisation pour inciter les employés à adopter une gestion plus « intelligente en matière d'énergie »;
- chercher à s'assurer que le rendement de BCE en matière d'efficacité énergétique fait l'objet d'un suivi régulier et d'un rapport intégré au comité du risque et de la caisse de retraite, au conseil et aux parties prenantes externes.

## 1. Gouvernance

1.1 Surveillance du  
comité exercée  
par le conseil

1.2 Leadership  
de la direction

2. Stratégie

3. Gestion des risques

4. Indicateurs  
et objectifs

Conclusion

## COMITÉ DU CONSEIL DE LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Le comité du conseil de la responsabilité d'entreprise est un comité de haute direction mandaté par le comité SSSEC pour appuyer l'évolution de notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise et gérer de façon proactive les questions liées aux facteurs ESG de manière intégrée. Son mandat consiste notamment à établir des processus pour la préparation, la vérification et l'approbation des informations liées aux facteurs ESG à présenter dans les documents d'information publics, ce qui inclut les informations que nous présentons sur les changements climatiques.

Ce comité est présidé par le vice-président, Sûreté et responsabilité d'entreprise et ses membres comprennent des vice-présidents et des directeurs des unités d'affaires.

## GROUPES DE TRAVAIL INTERNES

### Groupe de travail sur la réduction des émissions de carbone

Relevant du Conseil de l'énergie, le groupe de travail sur la réduction des émissions de carbone de BCE a été créé en 2021 et se compose des acteurs clés, à l'interne et à l'externe, qui participent à la gouvernance des efforts visant l'atténuation des répercussions des changements climatiques. Le mandat du groupe de travail consiste à élaborer notre stratégie d'atténuation et à suivre sa mise en œuvre de près afin d'atteindre nos cibles de réduction des GES.

Pour obtenir plus d'informations sur nos cibles de réduction des GES, consultez la section 4.2, *Objectifs d'émissions et performance* du présent rapport.

### Groupe de travail sur l'innovation en matière d'émissions de carbone

Le mandat de ce groupe de travail consiste à travailler directement avec les membres de l'unité d'affaires du Conseil de l'énergie pour favoriser le recours à des pratiques innovatrices et l'adoption de nouvelles technologies en vue de réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES. Les deux principaux projets que ce groupe supervise actuellement sont des projets innovateurs visant à réduire 1) la consommation de carburant de nos parcs de véhicules et 2) la consommation d'électricité et de carburant par nos immeubles et nos technologies de réseaux.

### Groupe de travail sur la résilience climatique

Compte tenu du dernier rapport d'évaluation du GIEC et dans le cadre de notre stratégie d'entreprise sur les changements climatiques, Bell a mis sur pied un groupe de travail à l'échelle de la société sur la résilience face aux changements climatiques qui compte des représentants dans l'ensemble de la société. L'objectif de ce groupe de travail est de réunir les principales parties prenantes à l'interne qui sont en mesure d'aider à mettre en place une gouvernance solide sur la résilience afin de faire face aux répercussions éventuelles des changements climatiques à court et à moyen terme, y compris les risques physiques liés aux changements climatiques comme les catastrophes naturelles et la hausse des températures moyennes.

**1. Gouvernance**

1.1 Surveillance du  
comité exercée  
par le conseil

1.2 Leadership  
de la direction

2. Stratégie

3. Gestion des risques

4. Indicateurs  
et objectifs

Conclusion

## ENGAGEMENT

Le chef des ressources humaines et vice-président exécutif, services généraux, supervise directement l'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement, qui s'occupe des initiatives en matière de responsabilité d'entreprise. De plus, tous les vice-présidents exécutifs (VPE) ont 30 % de leur rémunération variable liée à des objectifs personnels qui couvrent divers sujets relatifs aux facteurs ESG. Pour certains VPE, cela inclut des indicateurs de performance clés liés à la réduction des émissions de GES. Nous travaillons actuellement à accroître les objectifs de rémunération variable des cadres supérieurs liés à l'atteinte de nos cibles de réduction d'émissions de carbone.

En 2020, le comité des ressources en cadres et de rémunération du conseil a introduit un instrument pour suivre le rendement de l'entreprise par rapport à ses cibles ESG, qui comprend la cible de réduction des émissions de GES. Cette cible ainsi que plusieurs autres indicateurs sont utilisés pour calculer la rémunération incitative annuelle (la « prime ») qui est versée annuellement aux membres de l'équipe Bell.

Enfin, le mandat de l'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement est de s'assurer que notre stratégie de responsabilité d'entreprise est bien intégrée dans l'ensemble de l'entreprise afin de réduire les risques et de tirer profit des occasions d'affaires. En outre, la partie variable de la rémunération des membres de l'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement est en majorité liée à des objectifs environnementaux. En 2020, nous sommes devenus la première entreprise de communications nord-américaine à obtenir la certification ISO 50001 pour la gestion de l'énergie et nous avons créé de nouveaux postes pour soutenir la gestion de l'énergie. Un grand nombre de groupes et de ressources ont pour but de soutenir l'atteinte des cibles en matière de consommation d'énergie et de changements climatiques, ce qui comprend des spécialistes de l'énergie, des coordonnateurs en environnement et des équipes responsables de l'efficacité énergétique des immeubles au sein de l'organisation.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous surveillons de manière proactive les tendances mondiales et restons à l'avant-garde des meilleures pratiques en appliquant une approche de système de gestion systématique. En 2009, Bell est devenue la première entreprise de télécommunications canadienne à se doter d'un système certifié conforme à la norme ISO 14001. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce système de gestion environnementale (SGE), plus de 50 personnes sont chargées directement des questions de responsabilité d'entreprise liées aux impératifs stratégiques touchant tous les secteurs d'activité.

Les employés de Bell, aussi bien les vice-présidents que les coordonnateurs de l'environnement de toutes les unités d'affaires, doivent rendre compte du rendement de nos programmes de responsabilité d'entreprise. Pour plus d'informations, consultez [Notre approche en matière de responsabilité d'entreprise](#) sur notre site Web.

## 2. Stratégie

Recommandation du GIFCC : *Communiquer les impacts réels et potentiels des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, lorsque cette information est jugée significative.*

✓ CONFORME

Chez Bell, nous prenons les risques liés aux changements climatiques très au sérieux. Nous sommes également conscients que les changements climatiques pourraient présenter des occasions pour notre entreprise, comme une hausse de la demande de nos produits et services qui contribuent à une économie propre, et rehausser la valeur et la réputation de notre marque.

Nous avons mis à jour notre analyse de scénarios liés aux changements climatiques avec l'aide d'un tiers et avons relevé des risques et des occasions liés aux changements climatiques qui pourraient avoir une incidence sur Bell et un impact financier sur nos activités. Bien que le GIFCC ne recommande la présentation de l'information que lorsqu'elle est significative, nous présentons volontairement dans cette section des informations qui ne se limitent pas à celles qui sont significatives pour Bell.

### Risques de transition

### Impact financier potentiel



**Réglementation** • Tarification du carbone

• Hausse des coûts d'exploitation découlant de la hausse du prix de l'énergie



**Technologie** • Traitement de nos technologies en fin de vie

• Hausse des coûts d'exploitation liés à la récupération, au traitement et à l'élimination des déchets électroniques



**Marché** • Évolution de l'offre et de la demande en énergie

• Hausse des coûts d'exploitation découlant de la hausse du prix de l'énergie



**Réputation** • Opinion publique sur la responsabilité et la gestion en matière de changements climatiques  
• Informations relatives aux changements climatiques et classements ESG

• Baisse de la demande de nos produits et services découlant de la gestion ou de la réduction inefficace de notre empreinte écologique  
• Hausse du coût du capital découlant de la baisse dans les classements ESG ou de la baisse de nos scores ESG

### Risques physiques

### Impact financier potentiel



**À impact aigu** Hausse de la gravité et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations, tempêtes de verglas, feux incontrôlés et températures extrêmes)

• Hausse des coûts d'exploitation découlant de la maintenance et des réparations, de la main-d'œuvre, des systèmes de chauffage et de refroidissement, et de l'équipement endommagé  
• Perte de valeur des actifs entraînant une perturbation des services et une baisse des produits  
• Hausse des primes d'assurance ou diminution de l'assurabilité dans les zones à haut risque



**À impact chronique** • Hausse des températures moyennes

• Hausse des coûts d'exploitation découlant des besoins grandissants en refroidissement dans nos bâtiments  
• Hausse des investissements nécessaires dans de nouvelles technologies et infrastructures résilientes



## Produits et services – occasions



- Développement et croissance accrue de nos produits et services numériques

## Impact financier potentiel

- Hausse des produits découlant de la hausse de la demande pour nos produits et services numériques qui aident nos clients à réduire leur empreinte carbone
- Hausse des produits découlant des besoins grandissants en services permettant à nos clients d'affronter des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus graves et fréquents et de s'y adapter

## Réputation – occasions



- Opinion publique plus sensible à la responsabilité et à la gestion en matière de changements climatiques
- Informations relatives aux changements climatiques et classements ESG

## Impact financier potentiel

- Hausse de la demande pour nos produits et services découlant de la gestion ou de la réduction efficace de notre empreinte écologique, et de notre leadership sur le plan environnemental
- Baisse du coût du capital découlant de la progression dans les classements ESG ou de la hausse des scores ESG

## 2.1 Risques liés aux changements climatiques

Nous reconnaissons que les changements climatiques présentent des risques pour notre entreprise, nos clients et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. Selon le plus récent [rapport d'évaluation \(AR6\) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \(GIEC\)](#), l'ampleur des changements observés récemment dans le système climatique dans son ensemble et l'état actuel de plusieurs aspects du système climatique n'ont eu aucun précédent depuis plusieurs siècles, voire plusieurs millénaires, et les changements climatiques causés par l'activité humaine causent déjà des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes dans toutes les régions du monde. Nous reconnaissons que le risque est imminent et qu'il continuera de grandir avec le réchauffement de la planète.

Nous sommes d'avis que les sociétés de tous les secteurs doivent prendre des mesures pour réduire et neutraliser leur empreinte carbone afin de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C, de préférence à 1,5 °C, par rapport au niveau préindustriel.

Nous croyons aussi que, même si nous réduisons nos émissions de GES, nous devons nous préparer à faire face aux effets des changements climatiques et accroître la résilience climatique de notre entreprise. Conformément aux recommandations du GIFCC, nous classons les risques liés aux changements climatiques dans deux catégories : les risques de transition et les risques physiques.

Les risques de transition découlent de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Ce virage peut nécessiter de profonds changements de la réglementation, des technologies et des marchés afin de réduire les effets des changements climatiques et de s'y adapter. Les risques physiques sont associés aux impacts physiques des changements climatiques, changements qui prennent la forme d'événements climatiques (à impact aigu) ou de tendances climatiques à long terme (à impact chronique).

Aux fins de la présentation des informations recommandées par le GIFCC, nous nous sommes concentrés sur sept principaux risques, qui entrent dans les risques de transition ou les risques physiques, tels qu'ils sont définis par le GIFCC.

## RISQUES DE TRANSITION



### Réglementation (tarification du carbone)

Au Canada, l'empreinte carbone de certaines organisations est soumise à des mécanismes de tarification du carbone. Bien que Bell ne soit pas directement visée par la réglementation en vigueur, ces mécanismes de tarification du carbone ont une incidence sur nous, car les producteurs d'énergie soumis à une tarification du carbone devraient en transférer le coût à leurs clients. Cela devrait avoir une incidence sur nos coûts d'exploitation, car le prix de l'énergie augmentera dans toutes les provinces du Canada, étant donné qu'elles seront toutes assujetties à un mécanisme de tarification du carbone.



## Technologie

Les impacts écologiques (y compris les émissions de GES) de l'utilisation et du traitement en fin de vie de nos technologies devraient s'accroître à mesure que les technologies au cœur de nos produits (p. ex. : celles permettant de concevoir des appareils plus performants) deviennent plus sophistiquées et que nos produits consomment plus d'énergie. En outre, nos clients changent de plus en plus souvent leurs appareils pour une version plus récente, ce qui augmente les déchets électroniques. Comme nous reconnaissons notre rôle dans la gestion et la réduction des déchets électroniques, nous nous attendons à une augmentation des coûts d'exploitation liés à la récupération, au traitement et à l'élimination de ce type de déchets en raison de notre ambition de réduire à zéro la quantité de déchets expédiés aux sites d'enfouissement.



## Marché

La réduction des émissions de carbone transformera probablement l'offre et la demande en énergie : l'offre pourrait diminuer et entraîner une hausse des prix, ce qui ferait augmenter nos coûts d'exploitation. On s'attend à ce que les mécanismes de tarification du carbone au Canada les fassent augmenter davantage, car le coût du carbone sera transféré aux consommateurs.



## Réputation (perception des clients)

Étant donné que nos clients se préoccupent de plus en plus des changements climatiques, la responsabilité et la gestion des risques liés aux changements climatiques suscitent un intérêt grandissant de la part du public. La bonne marche de nos activités, la performance de notre service, notre réputation et la continuité de l'ensemble de nos activités dépendent en grande partie de notre gestion de nos actifs physiques et non physiques, notamment de la façon dont nous les protégeons contre les changements climatiques. Les impacts des changements climatiques pourraient perturber nos activités, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur notre capacité à fournir des services de communications clés et ainsi nuire à la satisfaction des clients et ternir notre réputation. Au bout du compte, le manque de proactivité à l'égard des changements climatiques pourrait avoir une incidence sur la capacité de Bell à gagner ou à conserver des clients.



## Réputation (classements ESG)

Les investisseurs tiennent de plus en plus compte des notations et des classements des agences spécialisées dans les facteurs ESG dans leurs décisions de placement. Notre performance sur le plan des facteurs ESG dépend largement des informations relatives aux changements climatiques que nous présentons et de notre capacité à atteindre nos cibles et objectifs climatiques. Si nous cessons de présenter notre performance en matière de changements climatiques ou d'autres facteurs environnementaux ou si nos classements ESG diminuent au fil du temps, les investisseurs risquent de voir ces changements d'une manière défavorable, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'accéder efficacement à des capitaux.

## RISQUES PHYSIQUES



### Impacts aigus (phénomènes météorologiques extrêmes)

Les preuves scientifiques recueillies à l'échelle mondiale démontrent que les changements climatiques augmenteront à la fois la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes (tels que les inondations, les tempêtes de verglas et les feux incontrôlés). Ceux-ci pourraient causer des bris à l'infrastructure de notre réseau de télécommunications, ce qui pourrait nuire à notre capacité de fournir des services de communications essentiels pour nos clients et la société. Une perturbation des services causée par des phénomènes météorologiques extrêmes pourrait avoir des répercussions financières, comme une hausse des coûts d'exploitation découlant de l'entretien et des réparations, de la main-d'œuvre ou des systèmes de chauffage et de refroidissement et de l'équipement endommagé, ainsi qu'une hausse des primes d'assurance ou une diminution de l'assurabilité dans les zones à haut risque. En outre, cela pourrait compromettre la satisfaction de la clientèle et occasionner une baisse de nos revenus.

**2. Stratégie**



## Impacts chroniques (hausse des températures moyennes)

Le réchauffement climatique anthropogénique a déjà atteint environ 1,1 °C au-dessus du niveau préindustriel et devrait atteindre 1,5 °C au cours des 20 prochaines années, selon l'AR6 du GIEC. Au Canada, les températures moyennes ont augmenté de 1,7 °C et devraient continuer d'augmenter, et ce, deux fois plus rapidement que le rythme du réchauffement planétaire. Si les températures moyennes là où Bell exerce ses activités se réchauffent ou se refroidissent d'année en année et sur de longues périodes, les besoins en capacité de refroidissement ou de chauffage de nos installations augmenteront, ce qui fera ainsi augmenter notre consommation d'énergie et les coûts s'y rattachant. De plus, afin de rester résilients face à ces hausses ou ces baisses de température, nous devrions augmenter nos investissements dans nos infrastructures, ce qui entraînerait une augmentation des coûts d'exploitation.

## 2.2 Occasions liées aux changements climatiques

Les effets des changements climatiques peuvent également créer des occasions dans le secteur des communications. Aux fins du présent rapport, nous nous sommes concentrés sur deux principales occasions liées aux changements climatiques présentant des avantages pour Bell, qui appartiennent aux catégories « produits et services » et « réputation » identifiées par le GIFCC.

### PRODUITS ET SERVICES – TECHNOLOGIES



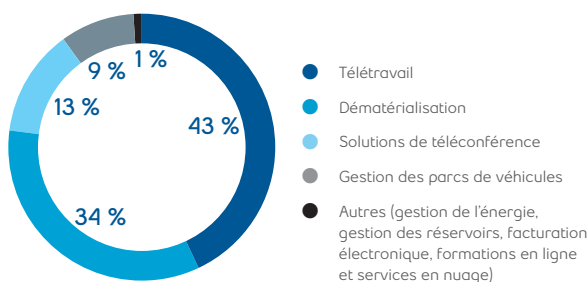
## Aider les Canadiens à lutter contre les changements climatiques

Les clients d'affaires cherchent de plus en plus à réduire leur empreinte carbone. Les clients ciblés par les mécanismes de tarification du carbone devraient particulièrement rechercher des produits et services leur permettant de diminuer leurs émissions de GES, les aidant ainsi à respecter leurs plafonds d'émissions (selon les mécanismes de plafonnement et d'échange) et à réduire leurs dépenses liées à la tarification du carbone.

Offrir des services permettant aux Canadiens de réduire leur empreinte carbone pourrait générer des revenus supplémentaires pour Bell en augmentant le nombre de clients potentiels recherchant nos technologies et en élargissant la gamme de produits et services potentiellement achetés par nos clients actuels.

Les technologies de Bell permettent une réduction de l'empreinte carbone de nos clients correspondant à 4,5 fois l'empreinte carbone de notre entreprise. Nos solutions IdO font partie des technologies permettant la plus grande réduction des émissions de carbone, notamment nos solutions de type ville intelligente, bâtiment intelligent, route intelligente, activités d'exploitation intelligentes et travail de terrain intelligent.

### Réduction du carbone attribuable aux technologies de Bell



Pour plus de détails sur la façon dont l'utilisation des technologies de communications contribue à réduire les émissions de carbone de nos clients et de nos activités, consultez la section *Nos produits et services contribuent à créer un monde meilleur* de la page Clients dans le [Rapport sur la responsabilité d'entreprise 2021](#) (p. 52).



## Aider les Canadiens à s'adapter aux impacts des changements climatiques

L'augmentation de la fréquence et de la gravité des conditions météorologiques extrêmes résultant des changements climatiques pourrait entraîner une demande accrue pour nos produits et services, puisque leur utilisation aide nos clients à s'adapter aux effets des changements climatiques en renforçant la résilience de leur entreprise. Nos technologies améliorent la continuité des affaires, par exemple en assurant l'accès aux systèmes d'information en cas de catastrophe naturelle ou d'autres phénomènes météorologiques extrêmes empêchant nos clients d'accéder physiquement à leurs bureaux ou de se déplacer pour affaires.

Les solutions de télétravail et de téléconférence permettent à nos clients de travailler de n'importe où et de diminuer leurs besoins en déplacements d'affaires. Pendant la pandémie de COVID-19, la demande pour nos produits et services a considérablement augmenté en raison de la transition de nos clients au télétravail. Nos produits et services ont donc contribué à la réduction des risques de transmission du virus, ce qui a été bénéfique pour la société. De plus, les technologies telles que l'IdO aident les entreprises à réduire les risques auxquels elles sont exposées en leur garantissant un accès continu à des services de communications essentiels. Les solides plans de continuité des affaires de Bell assurent la fiabilité de ces technologies. Pour plus de détails, consultez la section 3, *Gestion des risques*, du présent rapport.

Pour en savoir plus sur ces technologies, consultez la section *Nos produits et services contribuent à créer un monde meilleur* de la page Clients dans le [Rapport sur la responsabilité d'entreprise 2021](#) (p. 51).

## RÉPUTATION



### Perception du client

Le désir de plusieurs consommateurs d'acheter des produits et des services est directement lié à leur perception de la manière dont une entreprise démontre son engagement envers le développement durable, y compris envers la gestion et l'atténuation des changements climatiques, et l'adaptation à ses conséquences. Le statut reconnu de chef de file de Bell en matière de gestion de son empreinte environnementale constitue ainsi une occasion de se distinguer. Cet avantage concurrentiel pourrait accroître la demande pour nos produits et services et avoir une incidence positive sur la valeur de l'entreprise en améliorant notre réputation et la valeur de notre marque. Nous cherchons continuellement à développer notre entreprise de manière responsable et durable et avons pris des mesures concrètes pour atteindre cet objectif. Par exemple, chaque année, nous nous fixons des objectifs de réduction de consommation d'énergie qui nous aident à réaliser nos cibles de réduction de notre empreinte carbone. Pour en savoir plus sur nos objectifs et cibles de réduction des émissions de carbone, et sur les indicateurs de performance clés que nous utilisons pour mesurer nos progrès, consultez la section 4, *Indicateurs et objectifs*, du présent rapport.



### Classements ESG

Comme il est mentionné précédemment, les investisseurs tiennent de plus en plus compte des notations et des classements des agences spécialisées dans les facteurs ESG dans leurs décisions de placement. Bell peut tirer parti de la présentation d'informations sur les risques, les occasions et sa performance liés aux changements climatiques et de l'amélioration de ses rapports à cet égard. La transparence de l'information et une solide performance liée aux changements climatiques pourraient contribuer à l'amélioration de nos notations ESG, et ainsi réduire notre coût du capital. Le présent rapport GIFCC ainsi que les autres informations liées aux changements climatiques que nous présentons témoignent de notre souci constant de rendre compte de manière transparente de nos initiatives et de nos performances en matière de changements climatiques. Bell présente aussi son empreinte carbone et ses objectifs de réduction dans son [Rapport annuel 2021](#) et sa [Notice annuelle 2021](#). En effet, nous avons l'objectif de rendre nos activités carboneutres d'ici 2025 et d'atteindre nos cibles basées sur la science, qui sont alignées sur l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C. Pour en savoir plus sur nos objectifs et cibles de réduction des émissions de carbone, veuillez consulter la section 4, *Indicateurs et objectifs*, du présent rapport.

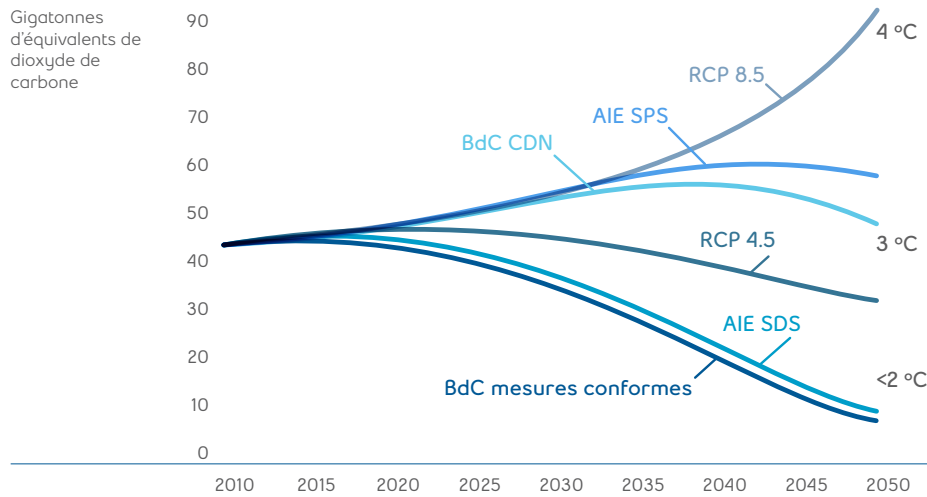
## 2.3 Analyse de scénarios liés aux changements climatiques

En 2020, nous avons entrepris notre première analyse de scénarios liés aux changements climatiques afin d'identifier les impacts financiers potentiels des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans le but de renforcer notre résilience face à ces risques et d'orienter notre planification stratégique. En 2021, nous avons mis à jour notre scénario lié aux changements climatiques afin de rendre compte des plus récentes conclusions du GIEC. Le rapport présente de nouvelles estimations des risques que le réchauffement climatique dépasse les 1,5 °C au cours des prochaines décennies, et conclut qu'à moins d'une réduction immédiate, rapide et à grande échelle des émissions de GES, limiter le réchauffement à environ 1,5 °C, ou même à 2 °C, sera impossible. Nos scénarios liés aux changements climatiques pourraient évoluer en fonction de l'élaboration et de la publication de nouveaux rapports et cadres.

Bell a engagé des sociétés de conseil pour mener une analyse qualitative et quantitative d'un certain nombre de scénarios climatiques en fonction des trajectoires possibles des émissions de GES futures. L'analyse a permis d'évaluer les risques physiques et les risques de transition en cas de réchauffement climatique faible ou élevé sur un horizon à court (5 ans), à moyen (10 ans) et à long terme (20 ans). Au total, six scénarios ont été sélectionnés (voir le graphique ci-dessous).

Le tableau ci-après présente un résumé détaillé de chacun des scénarios utilisés dans notre analyse.

### TRAJECTOIRES DES ÉMISSIONS SELON LES SCÉNARIOS CLIMATIQUES ET RISQUES PHYSIQUES ET RISQUES DE TRANSITION ASSOCIÉS



Risque climatique	Réchauffement climatique	Agence <sup>1</sup>	Scénario <sup>2</sup>	Couleur de la ligne	Description
Physique	Faible	GIEC	RCP 4.5		Selon le scénario RCP 4.5, appelé le scénario de stabilisation, les émissions atteignent un sommet en 2040, puis le réchauffement global total se stabilise peu après 2100.
	Élevé	GIEC	RCP 8.5		Le scénario RCP 8.5 combine des hypothèses sur une population élevée, une croissance des revenus relativement lente, et de modestes taux de changement technologique et d'amélioration de l'intensité énergétique. Ces facteurs entraîneraient à long terme une forte demande d'énergie et des émissions de GES élevées en l'absence de politiques sur les changements climatiques. Ce scénario RCP conduit aux niveaux de concentration de GES les plus élevés.
Transition énergétique	Faible	AIE	SDS		Dans le scénario de développement durable, le système énergétique mondial connaît une transformation majeure et la croissance économique et démographique se poursuit. Ce scénario tient compte de l'abandon des combustibles fossiles et d'efforts soutenus de décarbonisation qui s'inscrivent dans l'objectif de l'Accord de Paris, soit de limiter le réchauffement planétaire à 2 °C ou moins, par rapport au niveau préindustriel, d'ici 2100.
		BdC	CDN		À partir de 2020, les pays respectent l'engagement qu'ils ont pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Ils prennent des mesures pour réduire le réchauffement planétaire, mais ces mesures ne sont pas suffisantes pour limiter, d'ici 2100, la hausse des températures à 2 °C par rapport à la période préindustrielle.
	Élevé	AIE	SPS		Le scénario des politiques annoncées (SPS) tient compte de l'incidence des cadres politiques existants et des intentions quant aux politiques qui ont été annoncées à ce jour. L'objectif de ce scénario est de fournir une idée détaillée de la direction que prendrait le secteur de l'énergie jusqu'en 2040 avec les cadres politiques existants et les ambitions politiques actuelles.
		BdC	Mesures conformes à l'objectif de l'Accord de Paris		Les pays prennent des mesures pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C par rapport au niveau préindustriel d'ici 2100.

1 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Agence internationale de l'énergie (AIE) et Banque du Canada (BdC)

2 Scénario des politiques annoncées (SPS), contributions déterminées au niveau national (CDN), scénario de développement durable (SDS), profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP)

## RISQUES PHYSIQUES ASSOCIÉS AUX SCÉNARIOS CLIMATIQUES

Nous avons utilisé les projections climatiques du cinquième rapport d'évaluation (AR5) du GIEC pour effectuer notre analyse de scénarios et des impacts physiques, aigus et chroniques, des changements climatiques dans toutes les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités. Les profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP) 4.5 et 8.5 ont servi à analyser les impacts des inondations, des feux incontrôlés, des tempêtes de verglas et des températures extrêmes. La probabilité que chaque scénario d'émissions de carbone se concrétise dépend fortement de l'ampleur des efforts déployés à l'échelle mondiale pour réduire les émissions de carbone.

En août 2021, le GIEC a publié son sixième rapport d'évaluation (AR6) établi à partir de trajectoires socio-économiques communes (*shared socio-economic pathways*, SSP). Les scénarios RCP 4.5 et RCP 8.5 retenus par Bell dans son analyse des risques physiques ont été élaborés en fonction du forçage radiatif futur, qui correspond à celui des trajectoires SSP 2 (RCP 4.5) et SSP 5 (RCP 8.5), respectivement. Les trajectoires socio-économiques communes représentent cinq scénarios qui exposent les différentes trajectoires socio-économiques et technologiques que pourrait suivre la société au cours du 21<sup>e</sup> siècle. La principale différence entre les profils RPC et les trajectoires SSP est que ces dernières intègrent dans leur narratif des facteurs socio-économiques, lesquels ne sont pas pris en compte dans les profils RPC, qui n'ont pas été élaborés dans une optique socio-économique, mais plutôt en vue de rendre compte des effets climatiques plausibles selon les niveaux possibles d'émissions futures. Les trajectoires SSP indiquent comment les profils RCP correspondants sont liés à certaines réalités socio-économiques et prévisions en matière de politique. Par conséquent, nos scénarios d'analyse des risques physiques liés aux changements climatiques ne tiennent pas compte des trajectoires SSP. Les scénarios liés aux risques physiques de Bell utilisent les profils RCP 4.5 et RCP 8.5, qui sont fondés sur le même forçage radiatif futur que les trajectoires SSP 2 (RCP 4.5) et SSP 5 (RCP 8.5), respectivement, lorsqu'ils sont liés à des politiques particulières en matière de climat et à d'autres considérations socio-économiques, pour générer différents résultats de scénario d'ici la fin du siècle. Nos scénarios liés aux risques physiques pourraient évoluer en fonction de l'élaboration et de la publication de nouveaux rapports et cadres.<sup>1</sup>

## RISQUES DE TRANSITION ASSOCIÉS AUX SCÉNARIOS CLIMATIQUES<sup>2</sup>

### Risques liés à la réglementation

Nous avons utilisé deux scénarios développés par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans la publication *World Energy Outlook (WEO) 2019* : le scénario de développement durable (SDS) et le scénario de politiques annoncées (SPS). Le SDS représente une voie à suivre pour que la hausse des températures mondiales, par rapport au niveau préindustriel, se maintienne à au plus 1,8 °C d'ici 2100 et que les ODD des Nations Unies soient atteints. Le SPS tient compte de l'incidence des cadres politiques existants et des intentions quant aux politiques qui ont été annoncées à ce jour, dont les contributions déterminées au niveau national (CDN) exigées dans le cadre de l'Accord de Paris. Tant le SDS que le SPS supposent des progrès technologiques continus et des changements rapides et généralisés dans toutes les sphères du système énergétique. Nous avons également pris en considération les scénarios de la Banque du Canada (BdC), qui ne tiennent pas compte de façon exhaustive du rôle de la technologie dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En conséquence, les scénarios de l'AIE sont plus optimistes quant aux progrès technologiques futurs et se situent dans la fourchette inférieure des issues possibles. Nous avons donc décidé d'analyser les impacts de la réglementation sur la tarification du carbone en utilisant à la fois les scénarios de l'AIE et de la BdC pour avoir plus d'information sur notre exposition à la tarification du carbone. Nous prévoyons mettre à jour nos risques liés à la réglementation dans notre rapport GIFCC 2022 à la lumière du nouveau rapport du GIEC sur la tarification du carbone qui devrait être publié en 2022. Notre scénario en ce qui a trait aux risques liés à la réglementation pourrait évoluer en fonction de l'élaboration et de la publication de nouveaux rapports et cadres.

<sup>1</sup> Les scénarios de risques physiques de Bell seront mis à jour en 2022 pour rendre compte des considérations relatives aux trajectoires SSP.

<sup>2</sup> Seuls les risques liés à la réglementation ont été quantifiés et sont présentés en détail dans la section sur les risques de transition. Les risques liés au marché et à la technologie ont seulement été identifiés comme ayant un impact potentiel dans le sommaire.



**2. Stratégie**

## Risques de réputation







Les risques de réputation découlant des classements ESG et de la perception des clients font partie de la catégorie des risques de transition. Notre classement ESG en ce qui a trait aux facteurs liés aux changements climatiques pourrait avoir un impact financier sur la société, car le coût du capital pourrait fluctuer en fonction de nos classements ou scores ESG. L'opinion publique ou la perception des clients quant à la responsabilité et à la gestion en matière de changements climatiques pourrait aussi avoir un impact financier. Par exemple, le bénéfice de la société pourrait varier selon la demande pour nos produits et services, laquelle pourrait fluctuer en fonction de notre capacité à gérer efficacement ou à réduire notre empreinte écologique. Notre première analyse de scénarios liés aux changements climatiques portait sur les risques de réputation sur un horizon de 20 ans, ce qui donnait lieu à un calcul des répercussions financières sur une plus longue période. La méthode de quantification des répercussions a été revue en 2021 afin de tenir compte d'un horizon similaire à celui des risques physiques et des risques liés à la réglementation (10 ans) et de redéfinir l'étendue des deux sources de risques de réputation (changement de méthode s'expliquant par le fait que le secteur des communications réagit moins fortement aux changements de classement ESG et que la composante liée à l'environnement du score total ESG est moins importante que la composante des biens et services). L'impact financier potentiel des deux sources de risques de réputation est maintenant de nature moins spéculative. Les risques de réputation découlant de la perception des clients et des classements ESG ne sont pas calculés en fonction de scénarios liés aux changements climatiques, contrairement aux autres risques décrits ci-dessus. Les résultats présentés ci-dessous sont indépendants de tout scénario et leurs impacts potentiels prévus sont basés sur les perceptions actuelles des clients sur les changements climatiques ainsi que sur les tendances actuelles en matière de présentation d'informations sur les ESG et sur les attentes actuelles des investisseurs. Par conséquent, ils sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

## CONCLUSIONS TIRÉES DE L'ANALYSE DE SCÉNARIOS

Notre analyse de scénarios incluait un total de sept risques liés aux changements climatiques ayant un impact financier potentiel sur nos activités. Pour chacun de ces risques, nous avons testé une hypothèse afin d'établir une théorie du changement et d'identifier les événements liés aux changements climatiques qui devraient avoir une incidence financière sur les coûts, les produits et les actifs de Bell (voir le tableau ci-dessous qui présente une description de l'hypothèse testée pour chaque risque). Le tableau ci-dessous présente un sommaire des résultats de l'analyse de scénarios climatiques pour chacun des risques liés aux changements climatiques selon des scénarios de réchauffement faible et élevé.

REMARQUE : Les niveaux d'impact ci-dessous visent à comparer les risques les uns par rapport aux autres. Aucune conclusion ne doit être tirée quant à l'importance relative de l'un ou l'autre de ces risques pour l'entreprise dans son ensemble.

●● indique qu'un risque est plus important par rapport aux autres et ● indique qu'un risque est moins important.

Risques climatiques	Hypothèses	Niveau d'impact potentiel	
		Scénario de réchauffement faible Moins de 2 °C	Scénario de réchauffement élevé 3.5 °C
<b>Physique</b>			
 <b>Inondations</b>	L'augmentation de la probabilité qu'une inondation centennale survienne aurait-elle un impact financier?	●	●
 <b>Feux incontrôlés</b>	L'augmentation de la probabilité qu'un feu incontrôlé centennal survienne aurait-elle un impact financier?	●	●
 <b>Tempêtes de verglas</b>	L'augmentation de la probabilité qu'une tempête de verglas centennale survienne aurait-elle un impact financier?	●	●
 <b>Température</b>	L'augmentation du nombre de jours très chauds et de jours très froids par an aurait-elle un impact financier?	●	●
<b>Transition énergétique</b>			
 <b>Réglementation</b>	Le resserrement des politiques climatiques dans divers scénarios de réchauffement climatique augmenterait-il le coût de l'énergie de sorte que l'impact financier serait important?	●●	●●
 <b>Réputation<sup>1,2</sup></b>	Quelle serait la diminution ou l'augmentation du coût du capital de l'entreprise si son score ESG diminue ou augmente?	●●	●●
	La demande pour ses produits et services diminuerait-elle si l'entreprise ne réduit pas son empreinte carbone et ne se bâtit pas une bonne réputation?	●	●

Les scénarios sélectionnés par Bell ne sont pas des projections; ils sont plutôt utilisés pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques compte tenu des trajectoires possibles des émissions de carbone futures. Par conséquent, les répercussions projetées dont il est question ci-dessus ne représentent que des répercussions possibles et servent à nous aider dans notre processus de planification stratégique. Nous avons l'intention de poursuivre cet exercice au cours des exercices ultérieurs et de peaufiner notre analyse et notre approche afin de comprendre de façon plus approfondie les impacts financiers des changements climatiques et leur degré d'importance. Les résultats de l'analyse approfondie seront examinés par le groupe de travail sur la résilience climatique de BCE et transmis aux unités d'affaires afin de mettre sur pied un plan de résilience axé sur les secteurs qui portera sur les principaux impacts potentiels des changements climatiques.

1 L'importance relative des risques de réputation a changé par rapport à l'an dernier, car nous avons revu leur méthode de quantification, redéfini leur étendue et recalculé leurs impacts financiers potentiels.

2 Les risques de réputation ne sont pas touchés par les scénarios liés aux changements climatiques, mais plutôt par les facteurs ESG et des facteurs externes. Ils ont été pris en compte afin de comparer le niveau de risque à celui d'autres risques liés aux changements climatiques.

À propos de ce rapport

Message du président  
du conseil

Message du président  
et chef de la direction

Aperçu sommaire

Présentation  
de l'entreprise

1. Gouvernance

## 2. Stratégie

2.1 Risques liés aux  
changements  
climatiques

2.2 Occasions liées  
aux changements  
climatiques

2.3 Analyse de  
scénarios liés aux  
changements  
climatiques

2.4 Incidence des  
risques et des  
occasions liés  
aux changements  
climatiques sur  
notre stratégie et  
notre planification  
financière

3. Gestion des risques

4. Indicateurs  
et objectifs

Conclusion

Les résultats de l'analyse de scénarios ont été fournis au comité SSSEC de Bell, ainsi qu'au comité de gouvernance et au comité du risque et de la caisse de retraite du conseil d'administration, afin de leur permettre d'examiner les impacts financiers potentiels des changements climatiques et d'intégrer les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans les décisions futures et la planification stratégique.

## 2.4 Incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur notre stratégie et notre planification financière

En général, ces risques et occasions sont intégrés aux objectifs et à la stratégie d'affaires de Bell par l'intermédiaire d'incitatifs, de structures organisationnelles, de politiques, de procédures, de produits et de services.

L'élaboration de nos cibles de réduction des émissions de GES dans le cadre de notre programme de lutte contre les changements climatiques, qui est lié à la [Politique environnementale de Bell](#), est un exemple de la façon dont les enjeux climatiques ont influencé notre stratégie. Notre programme de lutte contre les changements climatiques permet de réaliser, à l'échelle de l'entreprise, des actions qui nous aideront à travailler à l'atteinte de nos cibles de réduction des émissions de GES.

Nous utilisons les informations recueillies par le Conseil de l'énergie pour façonner notre conception des objectifs opérationnels. Les équipes chargées de la création de valeur, des communications, du parc automobile, de la gestion du réseau et des immeubles collectent des informations qui sont ensuite analysées par les membres du Conseil de l'énergie pour évaluer l'alignement avec notre stratégie. Les analyses des tendances et les recommandations pertinentes sont ensuite transmises au comité SSSEC, l'ultime arbitre de la stratégie opérationnelle liée aux changements climatiques, qui veille également à sa mise en œuvre dans toutes les unités d'affaires de Bell. Enfin, le comité SSSEC rend compte des décisions et des progrès réalisés au conseil d'administration du comité du risque et de la caisse de retraite.

Nous investissons également dans la recherche et le développement de technologies, de produits et de services qui, de façon concrète, visent à atténuer les changements climatiques et augmentent notre résilience face à ces changements. Par exemple, nous avons investi dans la création et le développement de nouvelles technologies afin de trouver des solutions efficaces de refroidissement pour notre infrastructure réseau et nos centres de données. Cet investissement renforce notre capacité à faire face aux risques physiques chroniques, comme la hausse des températures moyennes et les canicules persistantes.

De plus, l'augmentation des investissements dans la recherche et le développement de nouveaux produits et services permettant à nos clients de réduire leurs émissions de GES est au cœur de notre planification stratégique. Nous mettons activement à profit cette occasion en investissant dans les technologies IoT, les villes intelligentes et les voitures connectées. Par conséquent, nous avons réalisé des études pour mieux comprendre comment réduire les émissions de carbone de nos produits et services et avons accru notre investissement dans la recherche pour analyser et quantifier les avantages environnementaux de certains de nos produits et services.

En raison du renforcement de la réglementation sur la tarification du carbone et de l'incidence indirecte de cette tarification sur nos coûts d'exploitation, nous avons commencé à bâtir un mécanisme interne de calcul du coût du carbone (mécanisme de surveillance financière) pour comptabiliser efficacement le coût du carbone dans nos coûts d'exploitation. Notre équipe Responsabilité d'entreprise et environnement travaille activement avec notre équipe Finance sur un projet pilote visant à intégrer le coût du carbone dans nos modèles d'analyse de rentabilité en vue de mieux comprendre comment Bell peut absorber ce coût et d'influencer le processus de planification stratégique. L'objectif est de tenir compte de ce mécanisme interne de tarification du carbone dans toutes nos décisions d'affaires et futurs investissements, grâce à la création du programme « Enviro by Design ».

Nous avons récemment évalué nos mesures d'atténuation des changements climatiques pour déterminer comment mieux intégrer les risques liés aux changements climatiques dans tous les aspects de notre entreprise et les processus de gestion des risques, y compris dans le cadre de gestion des risques de l'entreprise. Les résultats de cette évaluation sont présentés à la section 3, Gestion des risques, du présent rapport. L'un de ces aspects est notre chaîne d'approvisionnement, plus précisément l'exposition de nos fournisseurs aux risques liés aux changements climatiques. Nous avons commencé à évaluer l'incidence qu'auront les changements climatiques sur notre chaîne d'approvisionnement afin d'identifier les fournisseurs et les produits fortement exposés à ces risques. Nous pourrions ensuite mobiliser les fournisseurs concernés et explorer des mesures d'atténuation pour ces risques.

Ainsi, cette deuxième version de notre analyse de scénarios liés aux changements climatiques nous a déjà permis de partager à l'échelle de l'entreprise les risques financiers potentiels liés aux changements climatiques, et nous a fourni des informations importantes qui nous permettront d'intégrer les risques liés aux changements climatiques dans le cadre de gestion des risques de l'entreprise. Nous continuerons d'utiliser les résultats de l'analyse pour améliorer nos pratiques de gestion des risques et notre résilience face aux changements climatiques.

## 3. Gestion des risques

Recommandation du GIFCC : *Communiquer la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques*

✓ CONFORME

Les processus de Bell pour identifier, évaluer et gérer les risques liés aux changements climatiques sont intégrés à ses processus multidisciplinaires d'identification, d'évaluation et de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise.

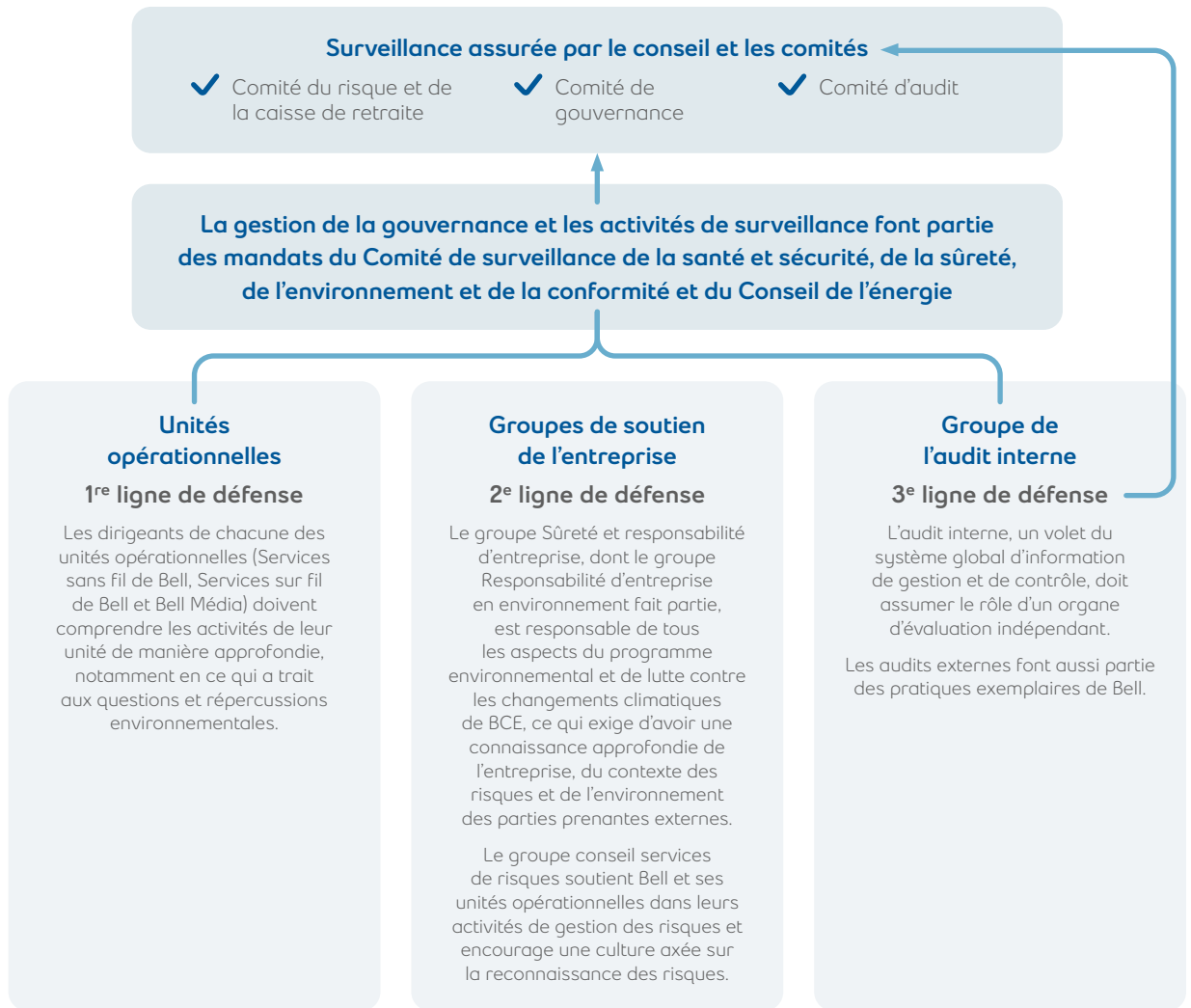
### 3.1 Processus pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques

#### MÉTHODE

Le programme de surveillance des risques de BCE incombe au conseil, mais les unités opérationnelles jouent un rôle primordial dans la détermination et la gestion des risques en amont. Ces unités sont appuyées par divers groupes de soutien au sein de l'entreprise, y compris l'équipe de services conseils en matière de risques, lesquels leur offrent une expertise indépendante pour soutenir l'implantation des méthodes de gestion des risques. Le groupe d'audit interne offre pour sa part une assurance en fournissant orientation et appui aux unités opérationnelles et aux groupes de soutien de l'entreprise. Son rôle est aussi de présenter au comité d'audit et, au besoin, aux autres comités du conseil, une perspective indépendante de la situation sur le plan des risques et du contrôle au sein de l'entreprise.

Pris ensemble, ces éléments constituent ce que l'on peut qualifier de « trois lignes de défense » pour la gestion des risques. Bien que notre cadre de gestion des risques soit en accord avec les pratiques courantes de l'industrie, rien ne garantit qu'il permettra d'empêcher la survenance d'événements susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie, nos résultats financiers ou notre réputation.

## Surveillance des risques liés aux changements climatiques



## IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement tient compte des tendances et consulte des publications de l'industrie et des experts pour comprendre les risques potentiels et examiner les lois, les politiques et les réglementations actuelles et futures liées aux changements climatiques pouvant avoir un impact sur les activités de l'entreprise. Elle travaille avec l'équipe de conseil services de risques de Bell pour s'assurer que les risques sont répertoriés et présentés d'une façon appropriée à tous les niveaux de l'entreprise et consulte des experts tout au long de l'année pour enrichir ses connaissances en matière de tendances, d'enjeux et de méthodes pertinents.

Les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ont évolué pour devenir un aspect important de la création de valeur et constituent désormais une considération importante dans le processus et le cadre de gestion des risques de Bell. L'importance des facteurs ESG dans le contexte de l'évolution des activités commerciales et des risques est indéniable, et elle est prise en compte dans le cadre de gestion des risques de Bell.

## ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les risques identifiés sont évalués en fonction de la nature, de la taille et de l'étendue de l'impact potentiel du risque, s'il devait se matérialiser, et de la probabilité d'occurrence, calculée selon le niveau de menace que le risque pose pour l'entreprise et la vulnérabilité de l'entreprise face à un événement donné comportant des risques. L'évaluation de l'impact potentiel des risques liés aux changements climatiques comprend différentes catégories de risque, dont :

- le risque opérationnel (par exemple, les phénomènes météorologiques extrêmes pouvant compromettre notre capacité à fournir nos services essentiels de communications ou l'incidence de la réglementation liée aux changements climatiques sur nos activités);

À propos de ce rapport

Message du président  
du conseil

Message du président  
et chef de la direction

Aperçu sommaire

Présentation  
de l'entreprise

1. Gouvernance

2. Stratégie

**3. Gestion des risques**

3.1 [Processus pour  
identifier et évaluer  
les risques liés  
aux changements  
climatiques](#)

3.2 [Processus pour  
gérer les risques liés  
aux changements  
climatiques](#)

4. Indicateurs  
et objectifs

Conclusion

- le risque financier (par exemple, une hausse des températures moyennes augmentant nos coûts énergétiques en raison de la nécessité accrue de refroidir les équipements réseau ou le coût potentiel des pénalités en cas de non-respect de la réglementation liée aux changements climatiques);

- le risque de réputation (par exemple, l'évolution des attentes des clients et des investisseurs).

L'impact et la probabilité sont tous deux évalués selon une échelle de quatre points. L'exposition au risque tient compte de l'impact et de la probabilité. Une exposition accrue indique que l'impact potentiel et la probabilité d'occurrence sont tous les deux élevés.

L'évaluation des risques se fait à différents niveaux de l'entreprise, et les risques sont catégorisés selon une grille en fonction de l'ampleur de leur impact potentiel et de leur probabilité d'occurrence. Selon le niveau d'exposition potentielle de l'entreprise, la haute direction participe à l'évaluation et à l'atténuation des risques.

## COMMUNICATION DES RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement communique à l'interne le niveau d'exposition aux risques liés aux changements climatiques dans le cadre des pratiques normales de gestion de l'entreprise. Ces données sont examinées régulièrement lors des réunions du comité SSSEC et font l'objet d'une révision trimestrielle par le comité du risque et de la caisse de retraite. Les risques liés aux changements climatiques communiqués sont déterminés selon l'ampleur de leur impact potentiel, ce qui permet de calibrer les efforts et l'engagement des différents niveaux de direction et du conseil. Un rapport d'analyse de risques portant sur les risques les plus importants pour Bell est produit et fourni chaque année au conseil.

## Évaluation des occasions liées aux changements climatiques

Bien qu'ils soient normalement considérés comme un risque mondial majeur, les changements climatiques représentent aussi une occasion d'affaires pour Bell. La transition vers une économie faible en carbone crée des occasions d'efficacité, d'innovation et de croissance. En ce qui concerne les occasions liées aux changements climatiques, nous voulons accorder la priorité aux initiatives qui ont un fort potentiel de réduction des émissions de carbone pour l'entreprise ou ses clients. Les occasions sont évaluées selon une approche basée sur le rapport coûts/bénéfices par le Conseil de l'énergie, qui fait régulièrement état de ses conclusions au comité SSSEC, au comité du risque et de la caisse de retraite et au comité de gouvernance. Elles sont également évaluées en fonction du bénéfice éventuel que pourrait en tirer Bell. Nous avons identifié les occasions et les avantages associés à une position dominante de leadership dans la lutte contre les changements climatiques dans le secteur des communications.

### Occasions/avantages associés à une position dominante de leadership dans la lutte contre les changements climatiques

Occasions	Avantages
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le leadership en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs conséquences nous permet de nous démarquer de nos pairs</li><li>• La 5G et l'IdO sont considérés comme des technologies permettant de lutter contre les changements climatiques et réduire la consommation des ressources et rendre le réseau plus écologique</li><li>• Les clients veulent acheter auprès de sociétés qui agissent de façon responsable et éthique, notamment celles qui prennent des mesures pour réduire leur empreinte carbone</li><li>• La conformité et l'appui aux politiques et objectifs de réduction des émissions de GES des gouvernements fédéral et provinciaux améliorent l'ensemble de nos relations avec les gouvernements</li><li>• Disponibilité et fiabilité du réseau dans le contexte de catastrophes naturelles attribuables aux changements climatiques</li><li>• Les millénariens sont plus susceptibles de travailler et de rester au sein d'une société qui partage leurs valeurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une gestion adéquate des changements climatiques peut réduire les risques liés à la perte de marchés et de clients</li><li>• La réduction de notre consommation d'énergie fait baisser les coûts énergétiques (y compris la tarification du carbone)</li><li>• Faire affaire avec des fournisseurs qui agissent de façon responsable et qui réduisent leur empreinte carbone permet de réduire les risques de réputation</li><li>• L'amélioration de l'adaptation de notre chaîne d'approvisionnement aux changements climatiques réduit les risques de perturbation</li></ul>



## 3.2 Processus pour gérer les risques liés aux changements climatiques

Aux fins de la présente section, nous nous sommes concentrés sur les risques les plus pertinents pour l'industrie des communications.

### TARIFICATION DU CARBONE

Bell a mis au point une stratégie visant à améliorer l'efficacité énergétique de ses activités, ce qui conduit chaque année à des initiatives de réduction de la consommation énergétique au sein de nos installations et de notre parc de véhicules. Ces initiatives d'efficacité énergétique aident à réduire nos coûts énergétiques, contribuant ainsi à atténuer les risques liés aux mécanismes de tarification du carbone. Nos initiatives de réduction de la consommation énergétique visent surtout les émissions des portées 1 et 2 produites par les bâtiments, le réseau, les centres de données et le parc de véhicules.

En ce qui concerne nos bâtiments et notre infrastructure réseau, nous avons mis en œuvre les initiatives d'économie d'énergie suivantes :

- modification des systèmes de refroidissement naturel pour réduire les besoins en refroidissement mécanique;
- transition à l'éclairage DEL;
- démantèlement et mise hors service des anciens équipements;
- consolidation, optimisation et virtualisation des serveurs;
- implémentation de fonctionnalités dans les logiciels permettant d'économiser de l'énergie.

En ce qui a trait à notre parc de véhicules, nous mettons continuellement en œuvre des mesures de réduction de consommation de combustibles fossiles, par exemple :

- remplacement des véhicules à essence par des véhicules électriques ou, lorsque cela n'est pas possible, par des modèles à faible consommation;
- application de la politique de réduction de la marche au ralenti des moteurs de l'entreprise;
- amélioration de la surveillance des fraudes et des abus liés au carburant;
- évaluation des caractéristiques d'efficacité énergétique des nouveaux véhicules par rapport à leur utilisation;

Pour en savoir plus sur nos initiatives, consultez notre fiche d'information sur [l'énergie et les gaz à effet de serre](#).

### RÉPUTATION

Pour gérer les risques de réputation liés aux répercussions des changements climatiques sur nos activités, nous avons créé des plans de continuité des affaires et une équipe de gestion des urgences qui travaille en tout temps. Celle-ci collabore avec les équipes opérationnelles, comme celles du réseau, du service immobilier et des services extérieurs, pour constamment améliorer ses pratiques exemplaires et s'assurer que nous sommes toujours prêts à réagir de manière proactive et efficace aux événements susceptibles de perturber nos activités. De plus, nous fournissons régulièrement des données sur notre performance énergétique et nos émissions de GES, notamment dans notre rapport annuel où nous faisons état des progrès réalisés pour atteindre nos cibles, dans notre rapport sur la responsabilité d'entreprise et dans le cadre des enquêtes sur les changements climatiques du CDP. Les informations relatives aux changements climatiques communiquées annuellement et le rapport GIFCC fournissent la transparence nécessaire pour montrer à nos parties prenantes que nous prenons les changements climatiques au sérieux et que nous agissons de façon proactive pour atténuer les répercussions et les risques liés aux changements climatiques.

### PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES

Bell s'engage à mettre en œuvre des mesures d'adaptation visant à assurer la résilience de nos opérations et la sécurité physique des membres de notre équipe en cas de conditions météorologiques extrêmes.

#### Préparation

Les risques pour nos bâtiments, notre réseau et notre parc de véhicules sont abordés au moyen d'évaluations réalisées en collaboration avec nos équipes du réseau, des services informatiques, des services immobiliers, des services extérieurs, de conseil services de risques, des services de finances (assurance) et de continuité des affaires. Les bâtiments et les systèmes sont d'abord priorisés par niveau de criticité. Bell a quatre scénarios de risque critique pouvant être adaptés à n'importe quel type de menace pour laquelle une stratégie est en place afin d'assurer la poursuite des activités, y compris la perte d'un site.

À propos de ce rapport

Message du président  
du conseil

Message du président  
et chef de la direction

Aperçu sommaire

Présentation  
de l'entreprise

1. Gouvernance

2. Stratégie

### 3. Gestion des risques

3.1 Processus pour  
identifier et évaluer  
les risques liés  
aux changements  
climatiques

3.2 Processus pour  
gérer les risques liés  
aux changements  
climatiques

4. Indicateurs  
et objectifs

Conclusion

Nous appliquons l'analyse d'impact sur les affaires pour déterminer le classement de chaque unité fonctionnelle et quatre scénarios de perte sont utilisés pour déterminer l'exposition au risque. L'équipe de continuité des affaires est chargée de définir le niveau de criticité de notre infrastructure en fonction de facteurs prédéterminés, notamment le niveau de trafic passant sur notre réseau, le nombre d'employés sur le site, le profil des clients servis, les revenus générés, les points uniques de défaillance, la valeur des actifs, l'emplacement des installations dans des zones sujettes à des phénomènes météorologiques extrêmes, etc. Nous évaluons de façon continue les menaces et la vulnérabilité pour nos sites critiques afin d'assurer la prestation continue de nos produits et services. Ensuite, nous élaborons des plans d'atténuation des risques et des procédures d'intervention d'urgence, tout en identifiant des occasions d'amélioration. Ce faisant, nous maintenons un état de préparation dont le but est de nous permettre de réagir de manière proactive et efficace aux événements susceptibles de perturber nos activités.

Les membres de l'équipe des finances (assurance) ont joué un rôle crucial dans la sensibilisation aux risques au sein de la société en ce qui a trait à la redondance des opérations. Ils ont identifié plusieurs aspects présentant des points de défaillance uniques dans nos réseaux et amélioré l'architecture et la redondance de plusieurs éléments de notre infrastructure réseau. Ils ont aussi dressé des cartes des inondations avec les assureurs pour évaluer le risque lié à nos principaux sites critiques et déterminé les sites les plus à risque. Des recommandations sont transmises aux principaux groupes cibles en fonction des risques et des sites, et peuvent inclure des mesures à prendre, comme déplacer de l'équipement ou améliorer le protocole relatif aux ouragans, s'il y a lieu.

## Réactivité

Bell a un Centre national des incidents (CNI), ouvert 24 heures sur 24, 365 jours par année, qui prend en charge les incidents et urgences pour l'ensemble de l'entreprise. Ce centre cherche entre autres à assurer des actions centralisées et coordonnées en cas de phénomènes météorologiques extrêmes affectant les opérations de Bell. Le CNI reçoit toutes les informations pertinentes (rassemblées par les équipes du réseau, des services informatiques, des services immobiliers, des services extérieurs, de conseil services de risques et de continuité des activités) afin d'évaluer avec diligence les situations d'urgence et exécuter les plans de contingence élaborés pour de tels événements. De plus, notre équipe de sûreté et de résilience d'entreprise dispose de systèmes liés à Environnement et Changement climatique Canada et à des organisations de protection civile afin de recevoir des alertes sur les phénomènes météorologiques nationaux (tels que les inondations ou les tempêtes), ce qui nous permet de nous préparer en conséquence.

## HAUSSE DES TEMPÉRATURES MOYENNES

La gestion des risques liés à l'augmentation des coûts énergétiques due à la hausse des températures mondiales moyennes nécessite une vision assurant la mise en place des infrastructures appropriées. Par exemple, nous avons des systèmes reliés à notre centre d'exploitation de bâtiments et à nos centres d'exploitation du réseau qui effectuent une surveillance à distance de la température et de la consommation d'énergie de nos installations. Ces systèmes envoient des alertes précoces de variation critique de température, ce qui nous permet d'intervenir avant que nos installations ne soient endommagées.

De plus, Bell cherche à gérer ce risque en collaborant au développement de nouvelles technologies, comme des systèmes de refroidissement plus efficaces. Nous pourrions ainsi être plus à même de réagir à la hausse des températures moyennes. Par exemple, Bell s'est associée en 2014 à Carnot Réfrigération, une entreprise de réfrigération écologique, pour mener un projet pilote dans l'un de ses centres de données afin de tester une technologie de réfrigération au CO<sub>2</sub>. Cet essai a démontré qu'il est possible de maximiser le refroidissement naturel jusqu'à 10 °C, réduisant ainsi nos coûts d'exploitation liés à la consommation d'électricité. Nous avons maintenant 53 unités installées un peu partout au Canada. Nous cherchons aussi à gérer ce risque par l'ajout de systèmes de refroidissement naturel pour réduire les besoins en refroidissement mécanique dans nos bâtiments et notre équipement réseau, et par le regroupement, l'optimisation et la virtualisation des serveurs. Les équipements de télécommunication qui résistent à des températures plus élevées constituent un autre exemple des avantages des nouvelles technologies, car ils pourraient réduire nos besoins et nos coûts de refroidissement. Une autre façon de gérer les effets des changements dans les températures moyennes consiste à privilégier les bâtiments certifiés LEED et BOMA BEST, qui visent à consolider et à optimiser l'efficacité et la rentabilité des sources d'énergie et de refroidissement, au sein de notre portefeuille immobilier. Pour en savoir plus sur ces certifications, consultez notre fiche d'information sur [l'immobilier durable](#).

La hausse des températures moyennes affecte non seulement les bâtiments et l'équipement, mais aussi les ressources humaines, comme nos techniciens et ingénieurs qui travaillent sur le terrain et chez nos clients. L'équipe des finances (assurance) a amorcé des discussions préliminaires à l'interne sur la nécessité d'évaluer comment les températures plus chaudes ou plus froides peuvent réduire la productivité des effectifs et notre capacité de bâtir des réseaux et d'effectuer des réparations.

## 4. Indicateurs et objectifs

Recommandation du GIFCC : *Communiquer les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, lorsque cette information est jugée significative*



### 4.1 Indicateurs pour évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques

Bien que le GIFCC recommande la présentation des indicateurs et des objectifs seulement lorsque cette information est significative, nous présentons volontairement dans cette section des informations qui ne se limitent pas à celles qui sont significatives pour Bell. Bell évalue les risques et les occasions liés aux changements climatiques conformément à sa stratégie et à ses processus de gestion des risques. Les principaux indicateurs utilisés pour surveiller notre performance sont les suivants :



#### Indicateurs pour les occasions :

L'utilisation de nos produits et services par nos clients externes et dans le cadre de nos propres activités contribue à la lutte contre les changements climatiques et à l'adaptation à ses conséquences. Nous savons depuis longtemps que l'utilisation des technologies de télécommunications peut aider à lutter contre les changements climatiques en réduisant l'empreinte carbone de nos clients tout en améliorant leur productivité.

#### Permettre la transition vers une économie à faibles émissions de carbone

Pour connaître notre impact net sur la charge de carbone à l'échelle planétaire, nous avons mis au point avec Groupe AGÉCO une méthodologie visant à quantifier la capacité de réduction des émissions de carbone de nos produits et services. Notre analyse nous a amenés à conclure que les technologies de Bell ont permis de réaliser une réduction des émissions de carbone, pour nos clients externes et au sein de nos propres activités, d'environ 1 379 kilotonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e) en 2020, ce qui équivaut à 4,5 fois l'empreinte carbone de notre entreprise.<sup>1</sup>

Notre vision d'avenir consiste à accroître continuellement le ratio de réduction des émissions de carbone<sup>2</sup> attribuable aux technologies de Bell en élaborant et en offrant des produits et des services qui permettent de réduire les émissions de carbone. Nous nous sommes donc fixés un nouvel objectif afin de contribuer davantage à la réduction de l'empreinte carbone de nos clients externes et de nos propres activités par l'utilisation de nos technologies : augmenter les économies de carbone générées par l'utilisation des technologies de Bell.

<sup>1</sup> Compte tenu des produits et services pour lesquels Bell a mis au point les technologies considérées et joue un rôle déterminant afin de les rendre accessibles aux clients, ainsi que des produits et services pour lesquels Bell n'a pas mis au point les technologies mais en favorise l'utilisation en fournissant des services réseau.

<sup>2</sup> Notre ratio de réduction des émissions de carbone correspond au nombre de fois que la quantité d'émissions de GES réduites grâce à l'utilisation des technologies de Bell dépasse la quantité de GES émis par les activités de Bell.

## Lutte contre les changements climatiques à l'aide des produits et services de Bell

Nos produits et services, ceux utilisés par nos clients externes et dans le cadre de nos propres activités, aident à lutter contre les changements climatiques et à s'adapter à leurs répercussions. Voici quelques-unes de nos solutions :

- la virtualisation<sup>1</sup> et l'informatique en nuage encouragent une utilisation optimale de l'espace, de l'alimentation et des ressources de refroidissement en regroupant les serveurs et le stockage, et ils contribuent aux efforts de continuité des activités grâce à la redondance de notre réseau;
- les services IdO peuvent servir à optimiser la gestion des actifs et des parcs de véhicules, mais aussi à mettre en œuvre des applications de type bâtiment intelligent, ville intelligente, activités d'exploitation intelligentes et travail de terrain intelligent. Les contrôles électroniques jumelés à nos réseaux de communications aident également les collectivités à s'adapter à la hausse des températures moyennes et aux canicules prolongées;
- les téléconférences<sup>2</sup> et le télétravail<sup>3</sup> améliorent la continuité des activités, comme la pandémie de COVID-19 a permis de le démontrer;
- les réseaux sociaux peuvent faciliter le covoiturage et aider à trouver d'autres solutions de transport lorsque des phénomènes météorologiques extrêmes limitent les options de transport;
- la dématérialisation peut éliminer le besoin de se déplacer (p. ex. : services bancaires en ligne).

Nous entendons poursuivre le développement de solutions d'affaires, comme les services en nuage, la virtualisation et les téléconférences, qui réduisent l'empreinte carbone de nos clients ainsi que la nôtre et qui nous aident à nous adapter aux conséquences des changements climatiques.



### Indicateurs pour les risques : Nouveaux indicateurs pour les risques liés aux changements climatiques à venir

Le groupe de travail sur la résilience climatique de BCE est chargé d'identifier de nouveaux indicateurs pour les risques qui permettront de mesurer notre capacité à gérer les risques liés aux changements climatiques, pour chacune des unités d'affaires qui subissent l'impact direct des changements climatiques.

## 4.2 Objectifs d'émissions et performance

### Déclaration de Bell à l'appui d'une utilisation considérablement accrue par le Canada de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire et des technologies de stockage d'énergie, pour le document Vision 2050 de CanRea.

L'approche stratégique de Bell en matière de gestion des enjeux liés aux changements climatiques comprend l'objectif de rendre nos activités carboneutres d'ici 2025 et de réduire nos émissions de GES absolues conformément au scénario d'émissions de 1,5 °C d'ici 2030, en collaboration avec l'initiative Science Based Targets. L'accélération de l'adoption de la production et du stockage d'électricité décarbonée, y compris la production d'énergie éolienne et solaire, est essentielle à l'atteinte efficace de nos objectifs en matière de lutte aux changements climatiques.



Canadian Renewable  
Energy Association  
WIND, SOLAR, STORAGE.

Association canadienne  
de l'énergie renouvelable  
ÉOLIEN, SOLAIRE, STOCKAGE.

**Marc Duchesne**, vice-président, Sécurité et responsabilité d'entreprise, Bell

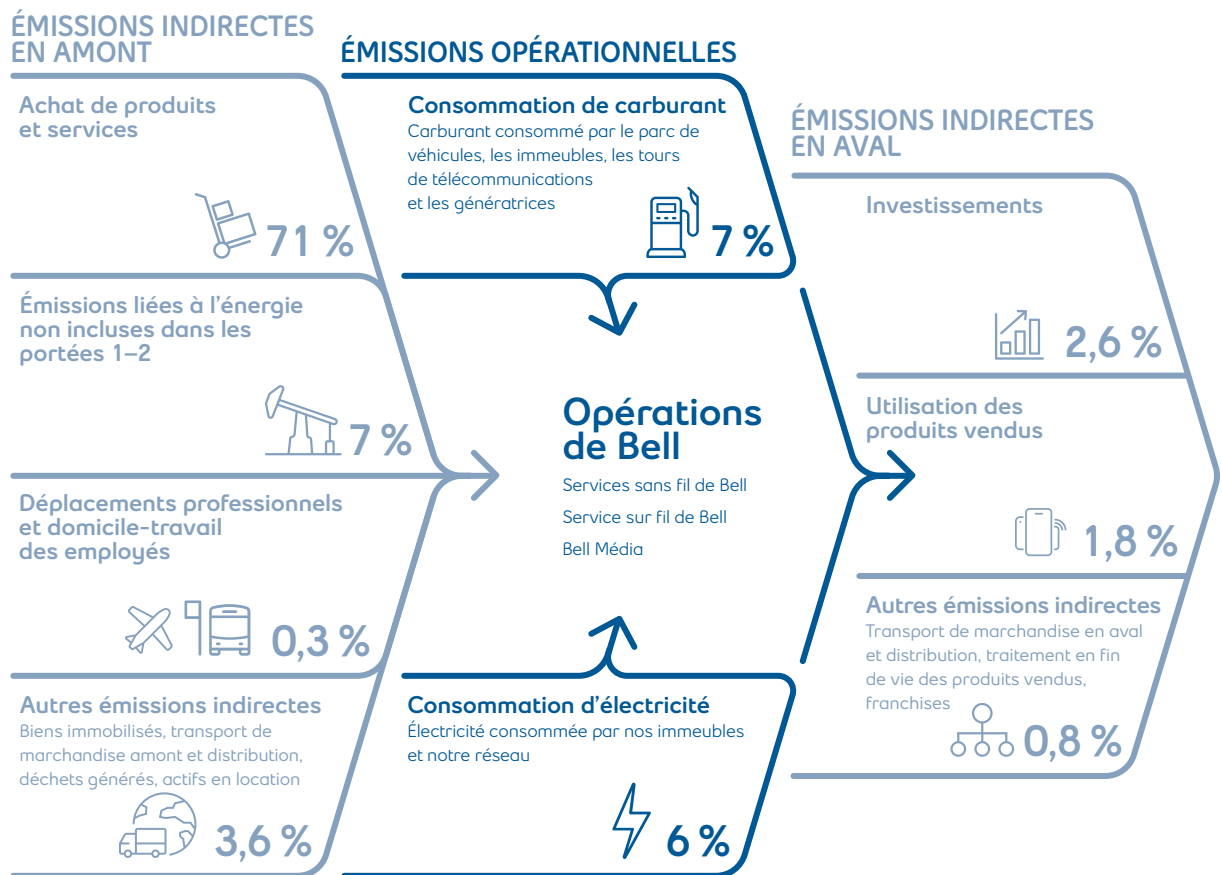
Bell prend ses objectifs de contrôle et de réduction de son bilan carbone au sérieux, en ce qui concerne autant les émissions de GES liées à ses activités que les émissions indirectes en amont et en aval, afin de comparer sa performance par rapport à ses objectifs liés aux changements climatiques et d'assurer la surveillance des risques actuels et futurs liés aux changements climatiques.

1 Pour en savoir plus sur la virtualisation, [cliquez ici](#).

2 Pour en savoir plus sur les solutions de téléconférence, [cliquez ici](#).

3 Pour en savoir plus sur les solutions de télétravail, [cliquez ici](#).

Le graphique ci-dessous illustre notre inventaire des émissions de GES actuelles totales, selon le type d'émissions de GES et dans l'ensemble de la chaîne de valeur.



Le tableau suivant présente l'empreinte carbone globale de Bell.

### Inventaire des émissions de GES totales (tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e), 2021, 2020)<sup>1</sup>

Type d'émissions de GES	Description de la portée	2021	2020 <sup>2</sup>	Variation
<b>Émissions liées à nos activités</b>	<b>Portée 1</b> Émissions directes de GES provenant de sources détenues ou contrôlées par Bell	<b>139 187</b>	142 996	-2,7 %
	<b>Portée 2</b> Émissions indirectes de GES associées à la consommation d'énergie achetée (électricité, chauffage/refroidissement et vapeur) pour les activités de Bell	<b>136 535</b>	160 548	-15,0 %
<b>Émissions indirectes en aval et en amont</b>	<b>Portée 3</b> Autres émissions de GES indirectes liées aux activités en aval et en amont de la chaîne de valeur de Bell <sup>3</sup>	<b>1 861 651</b>	1 947 578	-4,4 %
<b>TOTAL</b>		<b>2 137 373</b>	2 251 122	-5,1 %

Pour en savoir plus sur l'empreinte carbone de Bell, consultez notre fiche d'information sur [l'énergie et les gaz à effet de serre](#).

1 Basées sur la consommation d'énergie entre le 1<sup>er</sup> juillet de l'année précédente et le 30 juin de l'année en question. PwC a produit une assurance limitée quant aux émissions de GES de 2021 et de la variation d'une année à l'autre des émissions de portée 1, de portée 2 et d'une partie des émissions de portée 3 (émissions indirectes classées dans les activités de déplacement d'affaires). Veuillez vous reporter à l'[Énoncé de certification de PwC](#).

2 Les données sur les émissions de portée 2 et 3 de 2020 ont été révisées pour qu'elles soient conformes à la méthodologie présentée dans les normes du Greenhouse Gas Protocol. Pour plus d'informations à ce sujet, voir la section [À propos de ce rapport](#).

3 Par définition, les émissions de GES de portée 3 (les émissions indirectes en amont et en aval) proviennent des activités exercées et contrôlées par d'autres entités présentes dans la chaîne de valeur de Bell (comme nos fournisseurs, nos employés et nos clients). Par conséquent, l'évaluation des émissions de portée 3 est plus complexe que celle des émissions de portée 1 et 2 (les émissions liées à nos activités) pour lesquelles nous sommes en mesure d'obtenir des données primaires (comme le nombre de litres de carburant consommés par notre parc de véhicules et l'électricité consommée, en kilowattheures, dans nos immeubles). En ce qui concerne les émissions de portée 3 pour lesquelles il n'y a pas de données primaires, nous devons nous fier à des données secondaires (comme des données financières et des données moyennes sur un secteur provenant de bases de données). Ces difficultés liées à la collecte des données contribuent à l'incertitude de l'évaluation des émissions de portée 3.

## OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES DE BELL

Nous établissons des objectifs de réduction des émissions de GES pour souligner l'importance de faire notre part dans la lutte contre les changements climatiques, pour stimuler l'innovation dans nos projets afin de favoriser la réduction des émissions et pour obtenir des résultats pour aller dans la bonne direction.

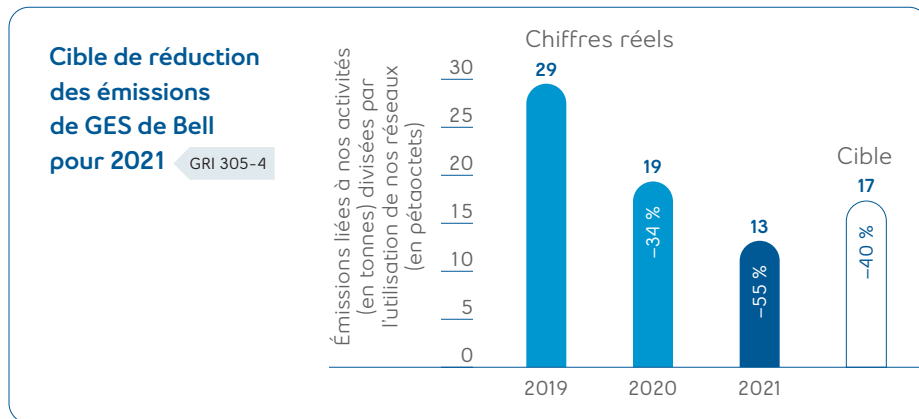
Nous collaborons également avec nos partenaires, tels que la [Global Enabling Sustainability Initiative \(GeSI\)](#), [GSMA](#), [EXCEL Partnership](#), [l'accélérateur d'ambitions ODD de l'ONU](#), le [Partenariat Climat Montréal](#), [l'Engagement en matière de TI durable des DPI](#) et le [Canada's Net-zero Leaderboard](#) afin de contribuer à l'élaboration des meilleures pratiques dans la façon d'établir des cibles de réduction des émissions de GES.

## VOICI UN RÉSUMÉ DES CIBLES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES DE BELL

### 2021 : Cible de réduction de l'intensité

Alors que nous continuons à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action pour atteindre nos cibles de réduction des GES ambitieuses en 2025, nous avons établi une cible de réduction de l'intensité des GES intermédiaire visant à réduire d'ici la fin de 2021 le ratio de nos émissions de GES liées à nos activités (en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>) et de notre utilisation du réseau (en pétaoctets) de 40 % par rapport au niveau de 2019<sup>1</sup>. Cette mesure d'intensité illustre clairement l'empreinte carbone de nos activités et tient compte de la capacité de réduction des émissions inhérentes à nos produits et services (voir la rubrique *Nos produits et nos services contribuent à créer un monde meilleur* de notre [Rapport sur la responsabilité d'entreprise 2021](#)).

Nous sommes fiers d'annoncer qu'en 2021, nous avons dépassé cette cible de 15 %, nos émissions de GES par unité d'utilisation du réseau affichant une amélioration de 55 % par rapport à 2019.<sup>2</sup>



### 2025 : Cible d'activités carboneutres

Nous visons la carboneutralité en ce qui a trait aux émissions de GES<sup>3</sup> liées à nos activités à compter de 2025. Pour atteindre cette cible, nous continuerons à mettre en œuvre de nombreuses mesures d'atténuation visant à diminuer notre consommation d'électricité et de carburant. Pour compenser les émissions de GES que nous ne pouvons pas réduire, nous prévoyons nous associer à une organisation reconnue pour acheter des crédits carbone crédibles.

1 Par définition, les émissions de GES de portée 3 (émissions indirectes en aval et en amont) proviennent de sources détenues ou contrôlées par d'autres entités dans la chaîne de valeur de Bell (comme nos fournisseurs, employés et clients). Mesurer les émissions de portée 3 est donc plus complexe que mesurer les émissions de portées 1 et 2 (émissions opérationnelles), pour lesquelles nous sommes en mesure d'obtenir des données primaires (comme la quantité de litres de carburant consommés par nos véhicules et de kilowattheures d'électricité consommés par nos immeubles). Pour les catégories de portée 3 pour lesquelles les données primaires ne sont pas disponibles, nous devons nous appuyer sur des données secondaires (comme les données financières et les données moyennes du secteur provenant de bases de données publiées). Ces défis en matière de collecte de données contribuent à l'incertitude relative à la mesure des émissions de portée 3.

2 L'utilisation du réseau comprend les services Internet résidentiels et de gros, le service Internet spécialisé d'affaires (ISA), les RPV, les services de télé IP, l'interconnexion des réseaux, les services sans fil prépayés et postpayés, le service Internet sans fil jusqu'au domicile, le trafic sur le réseau Voix sur LTE, les applications IdO et l'utilisation de l'entreprise, au Canada et sur les réseaux des partenaires d'itinérance internationale. Les télécommunicateurs utilisent des méthodologies différentes pour la collecte des données sur l'utilisation du réseau. De plus, comme le modèle d'affaires d'une entreprise influe directement sur le volume de GES émis et sur la méthode de calcul et de classement de ces émissions de GES (comme il est mentionné dans la section sur la répercussion du modèle d'affaires de la fiche d'information [Notre approche en matière responsabilité d'entreprise](#) sur notre site Web), le ratio proprement dit ne peut pas être utilisé pour comparer directement le rendement des télécommunicateurs. Ces mesures excluent Bell MTS. Pour 2019, la performance est basée sur la consommation d'énergie et les données relatives à l'utilisation des réseaux du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre. À partir de 2020, les données sur la performance sont basées sur la consommation d'énergie et l'utilisation du réseau entre le 1<sup>er</sup> juillet de l'année précédente et le 30 juin de l'année en question. PwC a produit une attestation d'assurance limitée concernant la valeur de cet indicateur pour 2021 et sa variation d'une année à l'autre. Veuillez vous reporter à l'[Énoncé de certification de PwC](#).

3 Les émissions de GES opérationnelles comprennent les émissions de portées 1 et 2. Les émissions de portée 1 sont des émissions directes de GES provenant de sources qui sont détenues ou contrôlées par Bell. Les émissions de portée 2 sont des émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, au chauffage/refroidissement, ou à l'achat de vapeur aux fins de consommation par Bell.



## 2030 et par la suite Cibles basées sur la science

Bell est fière d'ouvrir la voie en établissant des cibles de réduction des émissions basées sur la science qui sont alignées sur l'objectif de température le plus ambitieux de l'[Accord de Paris](#)<sup>1</sup>. En nous dotant d'objectifs plus ambitieux en matière de climat pour les aligner sur les critères et recommandations de l'initiative [Science Based Targets](#)<sup>2</sup> et en rejoignant la campagne « Business Ambition for 1.5 °C », nous souhaitons faire notre part pour aider à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport au niveau préindustriel. Fondées sur les faits scientifiques recueillis à l'échelle internationale, ces cibles ambitieuses de réduction des émissions de GES aideront à réduire les impacts destructeurs des changements climatiques sur la société humaine et sur la nature.

BCE Inc. s'engage à atteindre les cibles basées sur la science suivantes, qui sont conformes à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C<sup>3</sup> :

- Réduire nos émissions absolues de GES<sup>4</sup> de portée 1 et de portée 2 de 57 % par rapport au niveau de 2020 d'ici 2030
- Effectuer 64 % des dépenses en biens et services auprès de fournisseurs respectant les cibles basées sur la science d'ici 2026
- Réduire nos émissions absolues de GES de portée 3 pour les catégories autres que les biens et services<sup>5</sup> achetés de 42 % par rapport au niveau de 2020 d'ici 2030

## Comment nous prévoyons atteindre nos objectifs

Pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de GES plus ambitieux, nous nous appuyons sur les bases solides que nous avons établies au fil des années : notre certification ISO 50001 et nos initiatives de réduction des GES et de gouvernance et d'innovation en matière d'énergie. Notre plan d'action comprendra des initiatives phares comme l'électrification de la flotte de véhicules, l'approvisionnement en énergie renouvelable, l'amélioration de l'équipement d'efficacité énergétique et la diminution de l'empreinte de notre parc immobilier. Les initiatives visant à réduire les émissions indirectes en amont et en aval, comme l'achat de produits et services, comprennent la collaboration des chefs de file du secteur, des efforts pour informer les fournisseurs sur les mesures de réduction des GES et l'amélioration des ententes contractuelles. Les autres émissions indirectes seront réduites par la dématérialisation liée à l'empreinte de notre parc immobilier et aux produits distribués et par la collaboration avec nos franchises et nos groupes d'investisseurs en vue de réduire leurs émissions.

Pour élaborer et suivre de près la mise en œuvre de notre stratégie d'atténuation visant à atteindre nos cibles de réduction des GES, nous avons créé en 2021 le groupe de travail sur la réduction des émissions de carbone de BCE. Réunissant des acteurs clés internes et externes qui participent à la gouvernance pour l'atténuation des changements climatiques, le groupe fait rapport aux membres du Conseil de l'énergie. De plus, nous avons conçu un tableau de bord des émissions de carbone pour présenter les progrès accomplis au comité du risque et de la caisse de retraite.

1 Les cibles basées sur la science sont des cibles de réduction des émissions des gaz à effet de serre alignées sur le niveau de décarbonisation nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris – soit une hausse des températures bien en deçà de 2 °C par rapport au niveau préindustriel et la poursuite d'efforts pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.

2 L'initiative Science Based Targets (SBTi) est issue de la collaboration de CDP, du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte Mondial), du World Resources Institute (WRI) et du World Wide Fund for Nature (WWF) et constitue l'un des engagements de la Coalition We Mean Business.

3 Sous réserve de l'approbation de la SBTi.

4 Les émissions de GES opérationnelles comprennent les émissions de portées 1 et 2. Les émissions de portée 1 sont des émissions directes de GES provenant de sources qui sont détenues ou contrôlées par Bell. Les émissions de portée 2 sont des émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, au chauffage/refroidissement, ou à l'achat de vapeur aux fins de consommation par Bell. PwC a produit une attestation d'assurance limitée concernant la valeur des émissions de GES liées aux activités pour 2021. Veuillez vous reporter à l'Énoncé de certification de PwC.

5 Les émissions de portée 3 visées par cette cible comprennent les émissions de GES liées aux biens d'équipement, aux activités liées au carburant et à l'énergie, au transport et à la distribution en amont, aux déchets produits dans le cadre des activités, aux déplacements d'affaires, aux déplacements quotidiens du personnel, au transport et à la distribution en aval, à l'utilisation des produits vendus, au traitement de fin de vie des produits vendus, aux franchises et aux investissements.

À propos de ce rapport

Message du président  
du conseil

Message du président  
et chef de la direction

Aperçu sommaire

Présentation  
de l'entreprise

1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques
4. Indicateurs  
et objectifs

**Conclusion**

## Conclusion

Chez Bell, nous reconnaissons que les changements climatiques représentent un défi majeur à l'échelle mondiale et pour notre entreprise, mais croyons qu'ils offrent également des occasions d'innover et de faire croître nos activités. Nous reconnaissons que les changements climatiques présentent des risques pour notre entreprise, nos clients et les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. Il est essentiel d'agir pour lutter contre les changements climatiques, et nous croyons que nos initiatives internes et les solutions innovantes que nous offrons à nos clients font partie de la solution.

Nous nous engageons à approfondir nos connaissances sur cet enjeu et à créer et à développer de nouvelles façons d'accroître notre résilience face aux conséquences des changements climatiques. Nous accélérerons la mise en œuvre d'initiatives et nous exploiterons les innovations de l'industrie favorisant la lutte contre les changements climatiques, comme le déploiement des technologies IdO et le réseau et les services 5G, qui offrent une efficacité énergétique supérieure. En effet, « la 5G permettra aux entreprises canadiennes de services sans fil de diminuer leurs émissions de GES d'une valeur pouvant atteindre 10 TMeCO<sub>2</sub> entre 2020 et 2030 par rapport à leurs émissions sans la 5G ». ([ACTS](#))